le franco-albertain

EDMONTON, Alberta — VOL. 3 — No 14 — Mercredi, le 18 février 1970

C'EST LE TEMPS DES BUDGETS --
Au provincial: $1 milliard

Le Gouvernement provincial, par la voix de son Trésorier M. Aalborg, a présenté vendredi dernier son premier budget dépassant un billion de dollars. Et, pour la première fois, le gouvernement crédit social abandonne la politique qu'il avait suivie durant 35 ans de dépenses proportionnées aux revenux. La province devra en effet emprunter jusqu'à $100 millions pour rencontrer ses dépenses capitales.

Voici quels sont les faits saillants de ce sixième budget présenté par M. Aalborg:

* Dépenses de plus d'un billion de dollars pour la première fois;
* Aucune nouvelle taxe et aucun accroissement des taxes existantes;
* Dépenses de $1,146,012,185 et revenus de $1,033,168,276 donc déficit qui sera comblé par des emprunts et de l'argent tiré du fonds de réserve de la province;
* Augmentation des dépenses consacrées à l'Education de $81,-734,000 pour une somme-record de $404,650,366, soit 35% du budget total.
* Accroissement de l'aide financière consentie aux municipalités;
* $40 millions destinés à des programmes de construction de logements à prix modiques;
* Accroissement du revenu de l'impôt de $50 millions.
* D'autre part nos richesses naturelles, surtout le pétrole et le gaz, contribueront pour approximativement 26.08% des revenus de l'année 1970-71.

Au fédéral: $15 milliards

Voici les points saillants des prévisions de dépenses du gouvernement fédéral déposées aux Communes la semaine dernière par le président du Conseil du Trésor, M. Charles Drury pour l'exercice financier 1970-71.

*Au total, les dépenses sont estimées à $14,812786,336. 7.5 pour cent de plus qu'au cours du présent exercice 1969-70 qui prend fin le 31 mars prochain.

*Le budget de la défense atteint $1,815,600,000, ce qui ne représente qu'une augmentation de $700,000.

*La part fédérale du coût de l'assurance-frais-médicaux, si toutes les provinces participent au programme, passera de $370,-000,000 à $440,000,000.

*Le budget de l'aide extérieure est accru, passant de $179 200,-000 à $192,700,000.

*Les frais du service de la dette publique passent de $1,656,600,-000 à $1,799,700,000.

*Les dépenses prévues pour la santé et le bien-être augmentent sensiblement, passant de $2,734,-800 à $3,149,800.

*Les sommes destinées à la sécurité de la vieillesse passent de $1,760,000,000 à $1,903,000-000.



Notre ministre fédéral des Pêcheries, M. Jack Davis, a récemment accusé l'Union soviétique, la Pologne et l'Allemagne de l'Est de pratiquer la pêche commerciale dans les meilleurs endroits le long de la côte est du Canada, vidant ainsi ce que l'on considérait comme une des meilleures réserves pour notre propre industrie de la pêche.

Nouvel exécutif

A la suite d'une réunion de son Conseil de direction, la Régionale Edmonton de l'A.C.F.A. s'est donné un nouvel Exécutif ainsi composé:

M. Gérard Bugeaud, président;
M. Viateur Audy, 1er vice-prés.;
M. André Lamothe, 2e vice-prés.;
M. Maurice Bilodeau, trésorier;
Mme Marguerite Dubuc, secrétaire.

On nous rapporte que le nouveau groupe est plein d'enthousiasme et confiant que l'année 1970 sera remplie d'activités variées, anciennes et nouvelles.

Félicitations et meilleurs voeux à tous les nouveaux membres de l'Exécutif d'Edmonton.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1881

L'expansion du bilinguisme ne sera pas affectée

Au cours du prochain exercice financier, les mesures d'austérité du gouvernement fédéral ne limiteront en rien les contributions du Secrétariat d'Etat au programme - nouvellement créé - d'expansion du bilinguisme, dont les crédits, en 1970-1971, s'élèveront à quelque $53,-531,000.00.

Evidemment, cette somme comprend les $50 millions que le ministre responsable, M. Gérard Pelletier, avait destinés, lors d'une annonce au début de novembre 1969, "aux programmes relatifs au bilinguisme mis en oeuvre dans des domaines de compétence provinciale."

C'est donc dire que les millions d'Ottawa serviront principalement, dans ce programme, à financer les écoles des minorités francophones hors du Québec et, à un moindre degré, les institutions scolaires anglophones de "la belle province".

Des pourlarlers ont présentement lieu, d'ailleurs, entre les représentants du gouvernement central et ceux des autorités provinciales, afin de déterminer une répartition équitable des fonds.

L'Ontario, qui se montrerait tout spécialement intéressée au programme fédéral de subventions au bilinguisme, signerait dès la semaine prochaine une entente avec Ottawa à ce sujet. Les autres provinces, elles aussi, termineraient leurs négociations avec le gouvernement fédéral, dans un très proche avenir - d'ici quelques mois au plus tard.

L'action socio-culturelle -

Le fédéral disposera également, durant l'année 1970-71, d'octrois totalisant $1,665,000 pour venir en aide aux groupes anglophones et francophones, dans les régions où ils sont en minorité, et pour favoriser la compréhension entre les divers groupes culturels.

Pour sa part, le Conseil consultatif des districts bilingues, qui est chargé d'une enquête sur la viabilité et les modalités d'application des districts bilingues, recevra environ $462,000.

Un autre $75,000 ira à la subvention du bilinguisme dans le secteur des organismes privés, le reste à l'administration des projets et programmes.

Le CRTC exigera plus de contenu canadien

TORONTO - Poursuivant une politique d'encouragement à la créativité nationale en matière d'émissions télévisuelles et radiophoniques, le Conseil de la radio-télévision canadienne a fait connaître un projet de règlement qui aurait pour effet d'augmenter le contenu canadien de la programmation des stations de radio et de télévision au Canada. Ce projet, dévoilé simultanément à Toronto et à Ottawa, fera l'objet d'une discussion publique à Ottawa le 14 avril prochain, avant son adoption finale. Les radiodiffuseurs et le public pourront alors faire connaître leur réaction.

A Toronto, le président du CRTC, M. Pierre Juneau a précisé, en présentant le projet, qu'il s'agissait "d'une proposition ferme mais qu'elle n'était ni finale ni rigide". Il semble que le CRTC ne reculera pas facilement après avoir énoncé ces projets. M. Juneau a toutefois déclaré: "Nous accueillerons tous les commentaires que présenteront ceux que préoccupent les communications au Canada. Le but du règlement proposé, a-t-il conclu, est d'encourager la créativité et non de la paralyser."

(suite à la page 16)

Université francophone refusée ?

EDMONTON - Selon The Edmonton Journal, le gouvernement fédéral s'opposerait à un projet du gouvernement albertain, en vertu duquel le Collège St-Jean d'Edmonton serait transformé en université francophone se spécialisant dans la formation des maîtres.

Le journal précise que le gouvernement albertain avait soumis cette proposition en vue de mettre à profit une partie du fonds de $50,000,000 par le fédéral mis à la disposition des provinces depuis le 1er janvier.

Le gouvernement fédéral avait annoncé qu'il établirait ce fonds pour aider les provinces à construire des institutions d'enseignement de langue officielle pour les minorités.

Des porte-parole du ministère de l'éducation se sont dits déçus par la réaction d'Ottawa.

Le Manitoba a déjà proposé l'établissement d'un collège du même genre et le jounal souligne que le gouvernement fédéral semble voir ce projet d'un bon oeil.

"Les observateurs ont prédit que le programme fédéral pourrait être une source de controverses fédérales-provinciales, tout comme le plan Medicare, principalement parce que certaines provinces comme l'Alberta se voient obligées d'adapter leur système d'éducation selon les normes fédérales si elles veulent obtenir de l'aide d'Ottawa", ajoute le quotidien.



La jeune Betsy Clifford d'Ottawa semble devoir emprunter la même piste que suivait Nancy Greene avant elle, celle de la victoire. La jeune canadienne qui n'a encore que 16 ans est devenue la plus jeune athlète féminine à remporter un championnat mondial de ski la semaine dernière en gagnant le slalom géant des championnats se disputant à Val Gardena.

Un groupe de l'Ouest étudie les avantages de l'indépendance

CALGARY - Un groupe d'hommes d'affaires et de professionnels de Calgary étudie présentement les chances de succès d'une éventuelle indépendance de l'Ouest canadien.

M. A.M. Harradence, avocat éminent et ancien chef du Parti progressiste-conservateur albertain, a révélé, que ce groupe a été formé il y a trois ans et recrute des conseillers pour analyser cette question.

Le mouvement compte une quinzaine de membres et ne s'est pas donné de nom officiel. Toutefois, selon M. Harradence, il dispose de moyens financiers illimités. Son but est d'établir clairement quelle serait la situation de l'Ouest canadien, si jamais il était amené à se séparer de la Confédération, par suite des problèmes économiques qui s'assaillent.

M. Harradence croit que les résultats de cette étude auront pour effet de renforcer, au sein du groupe, le sentiment que l'indépendance serait non seulement désirable, mais, en plus, profitable.

"Cette indépendance, a-t-il précisé, serait basée sur nos différences politiques et économiques, et non sur une dislocation culturelle".

Il a dit que l'attitude du gouvernement fédéral, face aux problèmes économiques de l'Ouest, "est faite de je-m'en-foutisme et d'aveuglement délibéré".

Le premier ministre Trudeau a noté M. Harradence, n'a absolument rien compris à la situation du fermier des prairies lorsqu'il l'a comparé à "l'épicier du coin".

Quant au livre blanc sur la taxation, il est préjudiciable aux intérêts de l'Ouest canadien, a-t-il affirmé, et ne vise qu'à engraisser les manufacturiers du "triangle d'or" de Toronto - Ottawa - Montréal.

Un médecin de Calgary suggère d'exiger le casque protecteur

CALGARY - "Je ne comprend pas la ligue Nationale de hockey. Elle possède des joueurs qui valent $1 million mais elle n'insiste pas pour qu'ils soient protégés adéquatement."

C'est ce qu'a déclaré le docteur A. J. Bullard en demandant aux parents d'exiger des casques protecteurs pour leurs enfants qui jouent au hockey dans des ligues organisées.

La renommée de plusieurs sports s'éteindra si l'on s'entête à ignorer les mesures essentielles de protection. La ligue Nationale de hockey devrait donner l'exemple, a expliqué le médecin, attaché à l'Université de Calgary.

"Les parents doivent se demander combien vaut la vie de leurs enfants. Est-ce plus de $40 ou $50?"

Le Dr Bullard a révélé que les blessures les plus sérieuses résultaient souvent de coups à la tête qui ne semblent pas graves de prime abord.

Selon lui, la plupart des arguments contre le port d'un casque protecteur adéquat proviennent de l'imagination plutôt que de la réalité. Un bon casque n'est pas nécessairement pesant et encombrant pour la vue.

Certains joueurs ont peur de passer pour des poules mouillées s'ils portent un casque, mais ils ne réalisent pas qu'un bon casque pourrait leur sauver la vie, a ajouté le Dr Bullard.

Les joueurs des universités qui sont blessés à la tête ne doivent pas jouer pendant au moins une semaine, même si la blessure n'est pas grave.

Il a fait remarquer que les joueurs de football possédaient de très bons casques protecteurs.

Selon le médecin, les casques portecteurs à $5 ne sont pas suffisants, mais que pour $40 ou $50 on pouvait se procurer un excellent casque pouvant s'ajuster parfaitement.

"Devant ceci, les parents doivent opter ou pour quelque chose de bon marché à $5 ou un casque qui protègera la vie de leurs enfants", a-t-il conclu.

Une attaque nucléaire pourrait toucher 11 millions de Canadiens

CALGARY - Environ 11,000,000 de Canadiens vivent dans des régions où ils sont sous la menace des effets d'une attaque nucléaire, a déclaré M. S. N. White, directeur général de la planification à l'Organisation des mesures d'urgence.

Au cours d'une assemblée des coordonnateurs municipaux de l'OMU d'Alberta, M. White a rapporté que "pour la première fois de notre histoire, une partie considérable de la population canadienne et des propriétés du pays vit dans un risque extrême de dislocation et de destruction.

"Dans les villes susceptibles d'être exposées à l'attaque, il y a 10,800,000 Canadiens pour lesquels il n'existe pas présentement de protection suffisante contre les effets directs d'une explosion, des incendies et des radiations."

Une attaque nucléaire prendrait d'abord pour cibles les bases des forces armées, les centres gouvernementaux et les installations nécessaires à riposter à une guerre, a déclaré M. White.

Les réserves considérables d'armes permettent à l'ennemi d' "attaquer plus de villes canadiennes que nous ne le croyons ou de diriger plus d'armes dans les grands centres de population".

Chaque année, selon M. White, la tendance à l'urbanisation livre une plus grande portion de la population au risque d'une attaque nucléaire.

Toutefois, selon M. White, l'hypothèse d'une attaque soudaine est moins vraisemblable qu'elle l'a déjà été et si la guerre survient, ce sera à l'apogée d'une période de tension internationale croissante.

Finis les embarquements tardifs!

La société Air Canada a annoncé que les passagers dont les réservations ont été confirmées perdront leur place s'ils ne prennent leur billet au moins cinq minutes avant le départ de l'avion.

Le nouveau règlement, qui est entrée en vigueur le 15 février, est destiné à améliorer le service aux voyageurs et à empêcher des retards pour le départ des avions.

Selon la procédure actuelle, les passagers qui n'ont pas de réservations peuvent monter à bord d'un avion cinq minutes avant le départ, mais ils peuvent être obligés de descendre à la dernière minute pour laisser la place à un autre voyageur dont la réservation a été confirmée.

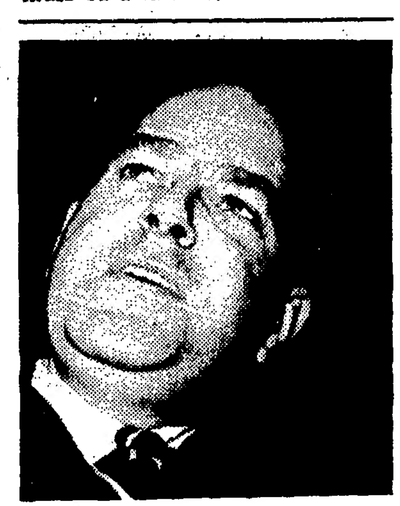
Air Canada déclare qu'en vertu du nouveau système, personne ne sera forcé de descendre une fois monté à bord de l'avion, même si les voyageurs ayant des réservation confirmées ont encore priorité sur les autres voyageurs.

DU TIC AU TAC

Une dame désire acheter une poupée. Un jeune vendeur lui en présente une et explique:

-Celle-ci est très belle. En outre, quand on la couche, elle ferme les yeux comme un vrai bébé.

-Eh bien, monsieur, dit la dame, on voit que vous n'avez jamais eu d'enfants.



Le sénateur Keith Davey, président de la commission sénatoriale canadienne sur les mass média se dit en complet désaccord avec les vues du vice-président américain Spiro Agnew sur le rôle de la presse en Amérique du Nord. Selon M. Davey, il devrait y avoir beaucoup plus de désaccord et d'avis partagés dans nos journaux qu'il n'en existe présentement.

• TRIBUNE LIBRE •

Une Boîte à chansons... c'est quoi?

M. le Rédacteur,

Qu'arrive-t-il à cette si belle initiative qui s'appelle la "Boîte à chansons" ou, plus précisément, "La Toile d'Araignée"?

C'est avec raison que les organisateurs de cette boîte reçurent les félicitations de la population. Dernièrement cependant, cette dernière semble avoir changé de visage.. et elle nous pousse ainsi à nous poser quelques questions.

Une "boîte à chansons", c'est quoi, au juste? Une "boîte à chansons" organisée par de jeunes Canadiens français, ça poursuit quels buts?... et par quels moyens?

Est-ce en prenant l'allure d'une discothèque américaine qu'elle se définit et qu'elle apporte quelque chose d'original?

Est-ce ainsi qu'elle s'attirera la reconnaissance et peut-être les octrois du ministère de la Citoyenneté?

Nous admettons volontiers que la tâche du Comité directeur n'est pas facile; on a peut-être essayé de sauver "et la chèvre et le chou"!

Nous espérons quand même que la "boîte à chansons" reviendra à ses premiers objectifs, tout en adoptant ses moyens, bien sûr. (Mais il y a une limite...).

Nous lui souhaitons de demeurer au service d'une jeunesse chez qui elle tâchera, tout en lui fournissant un lieu de rencontre et de distraction, de favoriser l'épanouissement de leur propre culture, la culture canadienne-française.

Alouette.

*****

N.D.L.R. - Vous connaissez Raymond Lemieux? Il est président de la LIS (Ligue pour l'Intégration Scolaire), grand défenseur du français (exemples: St-Léonard, Bill 62, etc.) et de l'unilinguisme français au Québec. Lisez cette lettre à la rédaction que nous avons extraite de LA PRESSE; elle vous fera sans doute sourire...

Ce qu'on a pu voir dans un magasin...!

S'il y a encore des Québecois de langue française, qui prennent au sérieux les propos "enflammés" de M. Raymond Lemieux (L.I.S.) au sujet de l'unilinguisme français au Québec, permettez-moi de leur raconter un fait dont je fus témoin, le 14 janvier dernier, à 11 heures 20 du matin.

Oui, j'ai bien vu ce francophone enragé faire tout bonnement des achats de lingerie de maison dans un magasin anglais de la rue Sainte-Catherine ouest, et qui s'exprimait, tout naturellement, en anglais. C'est aussi simple que ça l'unilinguisme français!

Les vendeuses de langue française se le montraient du doigt en chuchotant "c'est Lemieux".

Moi, je me suis permis de lui demander s'il parlait français. Il m'a dit oui. J'ai alors repris - "Vous arrive-t-il de parler français... quelquefois"?

- Evidemment embarrassé il rétorqua que je le connaissais mal, l'anglais étant sa langue maternelle, (je le savais très bien, d'ailleurs). Je lui fis alors remarquer qu'il ne pratiquait pas ce qu'il prêchait. Il bredouilla et je le quittai en lui répétant: "on fait ce qu'on prêche, Monsieur...".

Après cet incident, s'il y a encore des Québecois qui croient en sa sincérité, ils sont vraiment naïfs. Quant à moi, je continuerai d'étudier les langues, c'est tellement enrichissant!

Alice Bolduc
Montréal

Libre et solidaire!

* Libre d'être accueillant aux autres ou de fermer notre coeur!
* Libre de payer de notre personne ou de chercher notre confort!
* Libre de comprendre les plus démunis ou de les ignorer!
* Libre de semer la paix ou de laisser venir la division!
* Libre de nous sentir responsable ou de jouer les moutons de Panurge!
* Libre d'être solidaire des plus pauvres ou de les rejeter!

Pour être solidaire nous devons cerner les limites de notre liberté car nos choix, nos options, nos attitudes ne peuvent être marqués par le réflexe d'un égoïsme personnel ou collectif.

La liberté sans solidarité risque de devenir la dictature des plus favorisés.

La solidarité sans amour réel des personnes, sans respect de l'autre n'est qu'une caricature de la charité.

Le développement d'un être humain, si pauvre soit-il, et l'épanouissement de ses facultés sont indispensables à la réussite de sa vie.

L'action caritative est d'abord une rencontre qui nous engage avec le plus pauvre pour cheminer ensemble.

L. GABEN.



Cette jeune artiste de cinq ans a développé un faible pour la gouache au point où l'on se demande si son oeuvre est sur une toile ou un carton ou sur son visage! Qu'importe, il faut un commencement à tout et l'avenir saura dire si elle a, ou non, du talent.

?????????

Qui suis-je?

Pur Franco-albertain, ma réputation dépasse largement nos frontières provinciales. On me reconnaît des talents de comédien, mais surtout d'excellent maquilleur. Et si je vous disais que j'ai été "Maire du Fort Edmonton" à l'Expo 67... ça vous aiderait un peu?

Vous me connaissez sans doute, JE SUIS:



Gérard B----

Il suffit de trouver le nom de notre personnage mystérieux, l'inscrire sur une feuille de papier et nous faire parvenir le tout à l'adresse coutumière:
Le Franco-albertain,
10010 - 109e rue,
Edmonton 14, Alta (concours)

Votre participation peut vous valoir notre prix qui consiste en une magnifique montre Cardinal.

GAGNANT(E)

Personne ne s'y est trompé, la réponse à notre dernier "Qui suis-je" était bel et bien: Gordie Howe.

Howe lui-même le ne sait pas - et il ne le saura probablement jamais - mais il nous a permis d'établir un nouveau record de participations: 197. C'est formidable, ne trouvez-vous pas? Record qui pourrait d'ailleurs être de courte durée si les participations au concours suivant continuent à nous arriver au rythme où elles le font depuis vendredi dernier (13 février).

Malheureusement, nous ne pouvions que décerner une seule montre Cardinal et le hasard s'est porté sur un lecteur d'Edmonton:
M. André Roy,
11755 - 37e avenue.

Salon nautique à Edmonton

L'expert en survie de renommée mondiale Anthony Greenbank sera l'un des invités et participants du deuxième Salon nautique qui sera présenté à Edmonton. Le Salon utilisera les trois principaux édifices du Terrain de l'Exposition, le Gardens, le Sportif et le Pavillon des Ventes, du 15 au 19 avril prochains.

Ce Salon annuel - le plus important du genre dans les Prairies - est une production des entreprises Harmon-O'Loughlin, reconnus comme experts en la matière par toute l'Amérique du Nord; il sera également co-commandité par le Marine Trades Association de l'Alberta et l'industrie des véhicules et équipement récréatifs.

Le Salon de l'an dernier avait attiré pas moins de 93,000 personnes ayant payé leur entrée; l'objectif de cette année a été porté à 100,000 visiteurs. (A noter ici que le Salon organisé à Vancouver par la même entreprise a attiré 146,000 visiteurs en neuf jours).

En plus de nombreux kiosques de bateaux, moteurs hors-bord, roulottes et tentes-roulottes, équipement de camping, accessoires de chasse et de pêche et tous genres de véhicules servant à des fins récréatives, le Salon de cette année comportera plusieurs attractions uniques et pour toute la famille. (On se souviendra que l'attraction principale l'année dernière était un magnifique épaulard).

Ainsi, Anthony Greenbank, alpiniste, motocycliste et spéléologue anglais de renommée, donnera quotidiennement des conférences illustrées de diapositives et décrivant les risques et périls assez extraordinaires auxquels l'homme peut survivre. Incidemment, il est l'auteur d'un livre, "The Book of Survival" dont plus de 250,000 copies ont déjà été vendues en Amérique du Nord seulement.

M. Greenbank entend aussi discuter au cours de ses conférences d'une théorie intéressante qui ne manquera pas d'en intriguer plusieurs: selon lui, les femmes sont naturellement mieux équipées pour survivre que ne le sont leurs compagnons masculins.

Le dollar de 65 ne vaut plus que 83.5 cents en 70

OTTAWA - La hausse de l'indice des prix à la consommation au Canada l'année dernière a été la plus forte enregistrée en presque deux décennies. Selon un rapport du Bureau fédéral de la statistique cette hausse fut de 4.5%, comparée à 4.1% en 1968 et à une augmentation annuelle moyenne de 3.7% depuis le début de 1965. Depuis cinq ans, la hausse des prix a enlevé 16-1/2 cents en pouvoir d'achat du dollar. En d'autres mots, le dollar d'il y a cinq ans ne peut acheter que pour 83-1/2 cents aujourd'hui.

L'indice des prix mesure les fluctuations mensuelles des prix d'un ensemble de biens et de services répartis en 7 grandes catégories, de l'habitation à la récréation. Chacune de ces catégories se divise à son tour en plusieurs éléments.

Ce sont les coût de logement, les honoraires des dentistes et les prix d'entrée au cinéma qui ont le plus contribué à la hausse enregistrée l'an dernier. L'élément intérêt sur hypothèque de la catégorie habitation s'est élevé de 14%, les honoraires de dentistes de près de 7% et l'année au cinéma de 15%. Ce dernier élément a augmenté de 70% depuis cinq ans.

Si l'on fait la distinction entre les biens et les services dans l'indice total, on note pour 1969 des services (excluant l'habitation) comparée à 3.4% dans le cas des biens. La hausse moyenne depuis cinq ans a été de 5.6% pour les services (excluant l'habitation) et de 3% pour les biens.

D'autre part, une comparaison des prix dans onze villes du Canada revèle que c'est à Montréal et à Toronto que les aliments coûtaient le moins cher l'année dernière et c'est à St-Jean, Terre-Neuve, qu'ils étaient le plus élevés.

L'enquête du Bureau fédéral de la statistique révèle que c'est dans les villes des Prairies que les frais de tenue de maison sont les moins élevés, que c'est à Toronto que le prix des vêtements est à son plus bas et que Montréal et Charlottetown bénéficient des coûts les plus modiques pour les soins de santé et personnels.

Nos voitures modernes, peu solides!

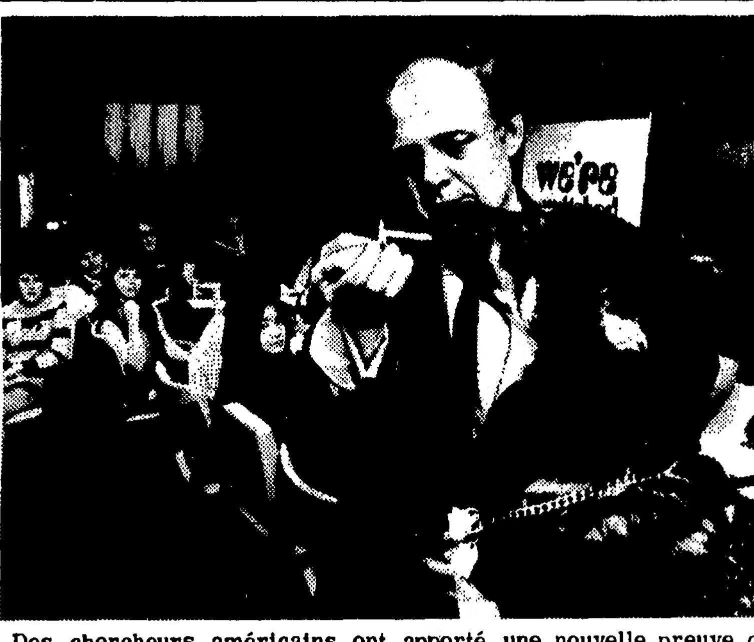
Quand on dit que le pare-choc de nos voitures modernes est incapable de préserver la carosserie à une vitesse supérieure de 2.8 milles à l'heure, ce n'est pas de la blague! Pour démontrer le coût élevé des réparations à la suites d'accidents même à faible vitesse et la fragilité des voitures, le Dr William Haddon, président de l' "Institute for Highway Safety" a récemment soumis au Sénat américain, à Washington, le résultat fort éloquent d'une enquête qu'il a fait faire.

Voici donc en dollars et en cents, et par marque de voitures, le bilan de ces collisions simulées:
Impact avant à 5 m/h:
Chevrolet Impala, 4 portes: $187.15;
Ford Galaxie, 4 portes: $174.30;
Plymount Fury I, 4 portes: $134.35;
Ambassador SST, 4 portes: $300.15.

Dans le même ordre et pour les mêmes voitures (toutes des modèles 1969):
Impact arrière à 5 m/h:
$195.80; $173.70; $134.40; $352.-55
Impact avant à 10 m/h:
$665.80; $485.00; $644.15; $814.-90.

Si l'on fait une moyenne de tous ces chiffres, on en arrive aux résultats suivants:
Collision avant à 5/h: $200.28;
Collision arrière à 5 m/h: $214.11;
Collision avant à 10 m/h: $652.46.

On n'a donc pas tort de conduire avec toute la prudence possible!



Des chercheurs américains ont apporté une nouvelle preuve du danger de la cigarette comme propagateur du cancer du poumon. Ils ont habitué des chiens à fumer environ sept cigarettes par jour et lors d'autopsies pratiquées sur les cobayes après consommation de 6,129 cigarettes, 12 chiens étaient atteints d'un cancer du poumon.

ERREUR !

Nous nous excusons de vous avoir donné deux dates erronées la semaine dernière au sujet des concerts que donnera Pierre Calvé en Alberta. Voici donc à nouveau son programme... et cette fois, de manière exacte!

6 mars: BONNYVILLE
7 mars: ST-PAUL
8 mars: EDMONTON
9 mars: FALHER

Le premier timbre de recommandation des Postes canadiennes a été émis le 15 novembre 1875.

*****

Les femmes ont commencé à travailler dans les bureaux de poste urbains au Canada, à partir de 1888.

OFFRES D'EMPLOI

Jeune homme demandé pour devenir assistant du Secrétaire général de l'A.C.F.A.
* 25 - 35 ans;
* Connaissance parfaite du français et de l'anglais;
* Minimum 12e année - préférence avec études universitaires;
* Salaire proportionné aux aptitudes et à l'expérience passée.

Sténo-dactylo bilingue pour travail à temps partiel
* Connaissance parfaite du français et de l'anglais;
* Minimum de 5 ans d'expérience dans un bureau;
* 12e année ou Cours commercial;
* Salaire proportionné à l'expérience.

Pour entrevue au sujet de ces deux offres d'emploi, prière de s'adresser au:

SECRETAIRE GENERAL DE L'A.C.F.A.
10008 - 109e RUE,
EDMONTON 14

TEL. 422-2736



BILAN (5)

Nous pourrions continuer encore longtemps, section par section et point par point, la revue du Bilan que nous avons voulu tracer. Nous le faisons depuis un certain nombre de semaines et nous ne voudrions pas abuser en poursuivant indéfiniment; nous terminerons donc cette semaine en abordant quelques problèmes qui nous paraissent cruciaux et dont certains ont pu être effleurés au passage au cours de la série. D'autre part nous entendons bien revenir un peu plus tard sur un sujet qui s'inscrit dans notre bilan: notre image.

L'URBANISATION --

L'un des plus sérieux problèmes auxquels nous faisons face ces dernières années est le grand mouvement d'urbanisation de nos gens; c'est un fait qui ne nous est pas particulièrement caractéristique - il est général et atteint tous les groupes - mais dont nous souffrons peut-être plus que d'autres en raison de notre nombre relativement restreint en Alberta... et peut-être aussi parce que nous n'y étions pas préparés. Nous n'avons rien contre la mobilité moderne qui peut nous être bénéfique par l'influx de sang nouveau qu'elle nous apporte des autres provinces. Le danger vient de ce que nos propres centres ruraux se vident à un rythme accéléré et que - cela vaut pour nos ruraux et ceux qui nous arrivent des autres provinces - plus souvent qu'autrement, nous perdons les nôtres dans l'anonymat des grandes agglomérations urbaines. Sans doute n'y a-t-il pas de solution toute faite à ce malaise, mais il nous paraît très, très urgent d'avoir, au moins à Edmonton, un comité ou autre forme d'accueil et dans le plus bref délai, un lieu de rencontre commun: centre culturel ou centre de loisirs.

INDIFFERENCE ET MANQUE D'IDENTITE

Un autre problème, maintes fois mentionné et si souvent constaté: l'indifférence des nôtres pour tout ce qui les touche de près. C'est l'éternel cercle vicieux: on ne fait rien, ce sont toujours les mêmes qui agissent, on critique ce qu'ils font, etc., - pour se retrouver toujours au même point de départ, ne faisant rien et les deux fesses bien collées à son siège! Au point où l'on se demande s'il n'y a pas là une mentalité de colonisés ou une incroyable naïveté qui nous porte à laisser d'autres prendre NOS décisions à notre place. On ne se surprend pas ensuite de constater chez ceux qui se donnent la peine d'agir - et qui se font critiquer - un certain découragement qui peut lui-même conduire à une nouvelle forme d'indifférence... à l'endroit des indifférents!

Mais peut-être aussi cette indifférence a-t-elle sa source ailleurs, dans le manque d'identité par exemple. C'est particulièrement remarquable chez les jeunes; faute de se connaître, de savoir qui nous sommes, ce que nous avons de commun et de différent d'avec les autres, on en vient à ne plus avoir d'identité propre - et c'est l'assimilation méthodique - ou alors on s'en découvre une qui tient souvent du messianisme - et c'est le repli total sur nous-mêmes en une sorte de ghetto moderne. Nous aurions avantage à être nous-mêmes partout et en tout temps, et compte tenu du contexte socio-économique dans lequel nous vivons. En ce sens, nous avons tout lieu de croire que les nouvelles lois et nouveaux programmes fédéraux qui sont mis à notre disposition sauront nous aider à nous "retrouver".

LA SUSPICION MUTUELLE --

Nous ne tenons nullement à tourner le fer dans la plaie, pas plus que nous voulons nous discréditer auprès des autres (peut-être ont-ils les mêmes problèmes), mais nous ne pouvons nous empêcher non plus de relever ce trait national que nous avons: nous sommes de fervents et très habiles démolisseurs!

Pourvu que ça porte l'épithète de canadien-français, nous démolirons tout - souvent sans en reconnaître le prix, la portée et les effets. Passe pour les autres... mais pour les nôtres, pour ce qui est à nous, de nous et pour nous, pas de pardon, la hache! Et que de méfiance entre Canadiens français! C'est toujours mieux si c'est américain, anglais, polonais, allemand, juif, ukrainien, etc., etc.

Un exemple: avec ce qu'elle offre et au prix qu'elle l'offre, si la Sécurité familiale était américaine ou anglophone, bien des Franco-albertains que nous connaissons seraient les premiers à crier partout que c'est de l'or en barres! Le "hic" c'est qu'elle est canadienne-française, conçue par et pour des Canadiens français... alors méfions-nous!

Personne n'est parfait, et pas plus les nations ou les groupes ethniques que les individus qui les composent.

Savoir le reconnaître et vouloir se corriger c'est déjà, il nous semble, vouloir s'améliorer.

Jean-Maurice OLIVIER

Les Indiens doivent être intégrés à la communauté économique

M. Marc-Adélard Tremblay, anthropologue à l'université Laval, affirme dans une étude préparée avec un collègue de l'Université de la Colombie-Britannique, M. H.B. Hawthorne, qu'il est du devoir du gouvernement d'intégrer le plus rapidement possible les Indiens à la communauté économique canadienne.

Mais, en même temps, le ou les gouvernements intéressés doivent veiller à conserver les caractéristiques propres de la culture et des traditions indiennes.

MM. Tremblay et Hawthorne tirent ces conclusions dans un mémoire qu'ils ont présenté, devant le comité parlementaire des Affaires indiennes et du Nord canadien, mémoire qui avait trait à l'éducation des jeunes enfants indiens.

"Il ne suffit pas, a affirmé M. Tremblay, d'augmenter la scolarité des Indiens, il faut aussi voir à ce que ceux-ci puissent s'intégrer ensuite à la vie économique de leur réserve ou des villes."

Pas prêts -

L'anthropologue québécois a noté que les Indiens d'un certain nombre de réserves ne seront pas prêts avant plusieurs décennies à poser le geste d'autodétermination que certains réclament pour eux.

"Un des reproches les plus fréquemment adressés aux administrations fédérale et provinciales, a-t-il poursuivi, est que leurs efforts en matière d'éducation des Indiens visent à les assimiler plutôt qu'à les intégrer".

MM. Tremblay et Hawthorne ont toutefois soutenu devant les députés que l'éducation des premiers citoyens du pays, dans leur langue originale présentait des désavantages, en ce qu'elle ne leur permettait pas ensuite d'aller à l'université.

Ils ont tous deux encouragé un apprentissage du français ou de l'anglais, dès le jardin d'enfance.

Tournant -

Le gouvernement fédéral n'est généralement préoccupé de l'instruction des Indiens mais, il y a quelques mois, offrait de transférer aux provinces toute la question de l'administration des Affaires indiennes. L'éducation pour eux se donne en anglais, sauf dans certains secteurs du Québec.

M. Tremblay a référé à la nécessité de conserver la culture traditionnelle des Indiens, en déclarant: "Nous sommes sur ce point à un tournant.

"Il va falloir un effort très considérable pour préserver ces langues indiennes qui sont très riches, gardent beaucoup de traditions et de signification pour l'Indien."

Au Québec, on retrouve, selon M. Tremblay, 12 dialectes indigènes et un autre porte-parole affirme en avoir dénombré 17 en Colombie-Britannique.

Histoire -

Les auteurs recommandent aussi de se préoccuper davantage de l'histoire indienne et d'éliminer en conséquence certains manuels scolaires qui représentent une insulte pour les Indiens.

L'intégration, soutiennent MM. Tremblay et Hawthorne, devra s'accomplir progressivement et avec la coopération des Blancs.

Ils affirment que le ministère fédéral devrait veiller à assurer un examen visuel et dentaire aux écoliers indiens au moins une fois par année.

La propreté est également un problème à surmonter.

Religion -

"La pratique de renvoyer les enfants chez-eux parce qu'ils sont sales ne remédie pas à la situation et nuit à leur éducation", soutient le mémoire.

Celui-ci encourage les instituteurs à prendre de plus amples contacts avec les familles indiennes. Le ministère de la Main-d'oeuvre devrait intensifier son aide pour le recyclage des travailleurs.

Sur un autre point, les deux auteurs invitent le gouvernement à mettre fin à la pratique des écoles confessionnelles pour les Indiens, là où elles existent, parce que ces écoles, a exprimé M. Hawthorne, "ne sont pas en position financière pour dispenser une éducation satisfaisante".

M. Tremblay a déclaré: "Ce que nous demandons aux Indiens c'est de garder leur identité mais en cherchant à s'adapter au contexte industriel moderne."

Le professeur québecois a donné l'exemple des Canadiens français qui ont, au cours de leur histoire, passé de la vie rurale à une vie urbaine et à une scolarisation plus avancée.

Carburant au gaz naturel

WASHINGTON - Les essais faits avec un carburant à base de gaz naturel ont été si encourageants qu'on projette de transformer plus de 1,000 véhicules du gouvernement pour y incorporer le nouvel appareil qui semble éliminer sensiblement la pollution de l'air due aux émanations des moteurs d'automobile.

Dans un rapport rédigé pour une séance du sous-comité sénatorial du Commerce, qui étudie le milieu urbain, le directeur de l'administration des Services généraux, M. Robert L. Kunzig, a précisé que, déjà, 12 véhicules utilisent le nouveau carburant et qu'au cours des deux prochains mois, 70 autres voitures subiront les transformations nécessaires.

"Je tiens à souligner au comité que ceci est fait sans qu'il en coûte rien, ou presque, au gouvernement fédéral," précise M. Kunzig dans sa déclaration.

Le sous-comité, présidé par le sénateur démocrate Philip A. Hart, étudie présentement un projet de loi qui obligerait le gouvernement à n'acheter que les automobiles reconnues comme étant celles qui produisent le moins de pollution.

le franco-albertain

Hebdomadaire indépendant en politique, consacré aux causes religieuse et nationale, publié le mercredi à:
10010 - 109e rue — Edmonton 14, Alberta
Tél.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

TARIFS D'ABONNEMENT:
1 an: $5.00 — 2 ans: $9.00
U.S.A., Europe et autres pays étrangers: $6.00 par an

éducation adulte --- cercles d'étude --- catéchèse pour adultes

Le Christ aujourd'hui

Textes de John Spicer, C.Ss.R. Traduits et adaptés par C. Tourigny, o.m.i.

XI - LE POINT TOURNANT: LE CHRIST

1ère section

Le péché originel est bien en nous, et pour y rester. Mais heureusement que le Christ est là pour nous aider à nous en sortir. Même si nous ne sommes pas certains du comment et du quand du péché originel, nous sommes certains que l'homme a dit NON à Dieu: il n'a pas suivi sa conscience, il n'a pas fait le bien qu'il pouvait faire, il était libre mais il abusa de sa liberté. Il a dit NON à Dieu. Et ce NON s'est augmenté avec les siècles, au point d'en venir au meurtre, à la guerre. Et tous les nouveaux-nés naissent dans un filet de faiblesse.

Et le Christ est né dans cette ambiance peccamineuse. "Celui qui n'avait pas connu le péché, Il (Dieu) l'a fait péché pour nous, afin qu'en lui nous devenions justice de Dieu." (2 Cor, 5.21). La Bible de Jérusalem donne ce mot d'explication: 'Dieu a identifié juridiquement Jésus avec le péché, et a fait peser sur lui la malédiction encourue par le péché. Ga 3,13; Rm 8,3) Il devint pour ainsi dire un 'non-racheté' pour nous racheter; Il s'est fait homme dans une condition pécheresse afin de nous conduire à une vie sans péché. Il s'est fait ténèbre pour que nous devenions lumière (s.Jean). S'Il n'était pas descendu ainsi au sein de notre misère, nous l'aurions peut-être admiré, mais nous ne l'aurions pas suivi.

Le point tournant vers le salut du monde et de l'homme, c'est la mort-résurrection du Christ. Tous ses pas s'orientaient vers ce doublet qu'on ne doit pas séparer, mort-résurrection, vendredi saint - Pâques. Les événements de ces trois jours ont un écho éternel, un écho toujours présent, pour les hommes d'hier et de demain.

I - Qu'est-ce que ça vous dit, 'être sauvé'? Avez-vous le sentiment de l'être, ou si vous avez un immense point d'interrogation?

II - Descendons à la racine de notre salut.

a) Quelles sont les limites de la science et de la technologie?

b) Qu'est-ce que seul le Christ peut accomplir?

III - Mais pourquoi cette horrible mort sur le Calvaire? Est-ce que Dieu le Père demandait cette 'livre de chair' pour le prix du péché?

b) La Rédemption est-elle complète avec la mort du Christ?

IV - Lisez cette citation de Peter de Rosa. 'Il semble que nos jeunes ont besoin de savoir que le Christ est notre Sauveur, mais qu'il est aussi celui qui pousse le monde et l'histoire vers leur achèvement en beauté. Quand on leur dit que le Christ est venu pour nos péchés, ça ne les satisfait pas. Pourquoi ne parler que du péché? Car le Christ est venu aussi pour parachever la beauté de notre monde, pour unir les hommes dans la paix et les rendre heureux. C'est ce qu'Il fait inlassablement, mais Il y réussira lorsqu'Il reviendra dans la gloire pour créer un nouveau ciel et une nouvelle terre'.

a) Nos jeunes ont-ils raison de ne pas vouloir qu'on leur parle seulement du péché, mais aussi de la beauté de la création?

b) Comment voyez-vous le Christ à l'oeuvre pour compléter le monde et l'histoire?

Le salut est une affaire d'amour: un amour nous a été manifesté, et nous devons répondre à cet amour. Cet amour et notre réponse à cet amour doivent pénétrer notre chair et notre être, pour nous emporter comme dans un tourbillon vers les hauteurs. Le salut, c'est le Christ qui se donne à son Père et à nous librement, et qui veut être accepté librement par nous.

Pensez à ceci: lorsque vous donnez un baiser à votre poupon... lorsque vous avez un coeur à coeur avec votre adolescent ... lorsque vous dites à votre épouse 'je t'aime, chérie'... lorsque vous dites non à toute forme d'égoïsme... lorsque vous dites oui à tous les besoins de vos frères: voilà une large vision de la rédemption, n'est-ce-pas, et exacte aussi.

Voilà donc que le salut est un travail d'homme (et du Christ, entendu). Et le travail important de la vie, puisque par là, avec le Christ, nous passons graduellement dans le Royaume du Père.

2e section

Le Christ est donc le point tournant, 'la ligne de partage des eaux': avec cette ligne, les eaux des rivières changent leur cour, les uns descendent d'un côté, les autres d'un autre côté. Avec le Christ, nos coeurs peuvent s'écouler vers le Père; sans le Christ, nos coeurs restent humains et se perdent facilement dans le marasme des passions humaines.

Le salut n'est donc pas le fait de nous arracher au péché seulement, mais c'est un immense don de Dieu, un don de vie divine: 'Je suis venu pour qu'ils aient la vie, et l'aient en surabondance.' Dieu a mis la croix sur les épaules de son Fils et pour payer nos péchés, et pour nous donner la vie: imposition d'amour du Père, acceptation d'amour du Fils.

I - 'Tout ce qui était incommunicable chez Dieu s'est exprimé dans les bras étendus sur la croix, le corps vidé de son sang, le coeur percé par la lance. Voilà la révélation ultime de l'amour: non pas en mots seulement, mais en action'.

Souvent le mot est incompris, souvent il ne compromet pas non plus, souvent il appelle le silence. Alors le Christ nous a parlé par la croix!

a) Qu'est-ce que la croix dit et que les mots ne peuvent pas dire?

Non seulement le Christ nous a apporté la révélation du Père, mais IL EST la révélation, Il est le Dieu incarné, le-Dieu-fait-homme pour élever l'homme jusqu'à Dieu.

b) Est-ce que cette vérité ajoute une dimension nouvelle à la croix?

II - Un épiscopalien nous aide ici. 'Jésus, on s'est servi de petits films mièvres pour nous parler de Vous, on a presque tourné votre mort en une espèce de superstition, on vous a mis confortablement sur la croix... On est déçu de ne pas vous voir descendre de la croix, de ne pas voir votre couronne d'épines devenir une couronne d'or, de ne pas voir la foule du Calvaire devenir une armée pour chasser les Romains et vous proclamer roi. Alors en regardant cette croix, il n'y a plus aucun succès qui tienne. Vous y avez refusé de jouer le rôle d'un surhomme, vous êtes vraiment l'un des nôtres.'

a) On a essayé d'enjoliver la croix, comment?

b) La foule du Calvaire dit: "Descends de la croix, et nous croirons en toi."

1 - Pour nous, que signifie la croix?

2 - Sommes-nous sollicités à descendre de la croix nous aussi?

3 - Comment devons-nous mesurer le vrai succès?

'Le Christ ressuscite chaque jour dans nos coeurs'. 'Sur terre, le péché exerce un tel pouvoir tyrannique que seul un pouvoir supérieur peut le mâter. Ce pouvoir supérieur, c'est le salut de Jésus-Christ.' (Haag).

L'Eglise a subi une transformation radicale dans la dernière décennie

CITE DU VATICAN - La décennie qui vient de se terminer a été très mouvementée pour l'Eglise catholique. En effet, les attitudes et les organisations traditionnelles ont subi pendant ces dix années une transformation radicale.

Cette décennie, qui renferme certaines des années les plus intenses de l'histoire deux fois millénaire de l'Eglise, resteront probablement dans la mémoire comme ayant été l'époque qui a fait passer l'Eglise du 19ème au 20ème siècle.

Il y a dix ans, il était encore normal, chez les catholiques de considérer tous les chrétiens en dehors de leur propre Eglise comme étant sans espoir de salut. Les Juifs étaient généralement encore considérés comme les assassins de Dieu, les prêtres célébraient encore la messe en latin devant des gens qui n'en comprenaient pas un mot, et les catholiques eux-mêmes étaient encore convaincus que les communistes étaient des antéchrists. En dix années, tout cela et bien autre chose a été balayé. L'Eglise est désormais plus ouverte au monde qu'elle ne l'a jamais été auparavant.

Jean XXIII

L'homme qui s'est assuré une place dans l'histoire comme premier artisan de la transformation opérée au sein de l'Eglise est le regretté pape Jean XXIII, qui est monté sur le trône de Saint-Pierre en 1959 avec la détermination, comme il le disait lui-même, "d'ouvrir les fenêtres".

Jusque-là, l'Eglise officielle était encore fermement attachée à l'organisation et aux attitudes traditionnelles, jalousement conservées pendant le règne de Pie XII.

Mais à peine un an après la mort de son prédécesseur, Jean XXIII annonçait sa décision de convoquer un concile oecuménique, avec l'intention bien arrêtée d'ouvrir l'Eglise sur le monde et de la rejeunir. Le concile devait durer, avec certaines interruptions, de 1962 à 1965.

L'un des effets du concile fut une éclosion sans précédent de littérature et de documentation sur la religion; un autre tout aussi remarquable fut la première brèche opérée dans le mur de mystère et de réticence qui avait toujours entouré le Vatican.

Rencontres historiques

Une série de rencontres historiques se déroula entre le pape Jean XXIII, son successeur Paul VI et les chefs des Eglises non-catholiques, rencontres qui, quelques années auparavant, auraient été impensables.

Une ère nouvelle commença également dans les relations entre juifs et catholiques, à la suite de l'exonération officielle par le Vatican de l'accusation de déicide, portée contre eux par l'Histoire.

A la mort de Pie XII, on comptait 70 cardinaux, pour la plupart des Italiens. Actuellement, ils sont plus de 130.

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00

SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h.00 p.m.

SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — 9h.30 — 11h.

SAINTE-ANNE: Chapelle du Centre régional des Soeurs Grises — 9810 - 165e rue 9h.00 — 10h.30 — 12h.00

Après 35 ans de services...

M. Jean-Marie Fontaine quitte le ministère provincial de l'Agriculture

Le 7 février dernier, tout un groupe d'amis et de confrères de M. Jean-Marie Fontaine se réunissaient à l'Edmonton Inn pour marquer son départ du ministère de l'Agriculture de l'Alberta. Ce jour-là en effet, M. Fontaine commençait à goûter les joies de la retraite après une mission fort bien accomplie: 35 ans de loyaux services à la population de sa province.

Natif de St-Isidore de Dorchester au Québec et licencié en Agriculture de l'Université Laval, c'est en 1927 - en avril - que M. Fontaine est arrivé en Alberta. Après avoir cultivé lui-même durant un an dans le sud de la province, il géra ensuite durant quatre ans une ferme de 1,800 acres appartenant aux Soeurs Grises, à St-Albert. Il s'occupa ensuite de la réorganisation des fermes dans les diocèse de Grouard après quoi il accepta le poste d'agronome à Saint-Paul.

Durant dix ans il servit non seulement les fermiers de St-Paul mais aussi ceux de Bonnyville et du Lac LaBiche. De temps à autre il se rendit même dans la région de la Rivière-la-Paix ou encore à Morinville.

En 1945, à la suggestion des autorités du ministère, il ouvrait un bureau à Morinville; il s'y dépensa 20 ans durant à la diffusion de la science agricole par tous les moyens à sa disposition: Clubs 4-H, Cercles d'étude de gérance de la ferme, concours de conservation du sol, etc., etc.

M. Fontaine aimait son travail professionnel et ne comptait pas les heures qu'il y consacrait - quelques fois tard dans la nuit. Il ne regardait pas non plus au calendrier afin d'éviter les rendez-vous, même les samedis.

Parallèlement et en dépit de son dévouement au sein de la gent agricole, M. Fontaine sut aussi toujours trouver le temps pour s'occuper et travailler fort pour la cause nationale. Dès 1930, il faisait partie de l'Exécutif de l'A.C.F.A. et durant plusieurs années, il détint la présidence du Comité de l'Agriculture. Trois années durant, il organisa un kiosque albertain et se rendit représenter notre association à l'Exposition provinciale de Québec - et cela, sans qu'il en coûte un seul sou à l'A.C.F.A.

Durant la grande campagne de souscription en faveur de l'établissement de la radio française à Edmonton il porta la parole dans 19 églises, demandant à ses compatriotes un effort spécial et la contribution de leurs deniers pour la construction d'un émetteur devant perpétuer le verbe français dans notre Alberta ensoleillée.

A l'aube de sa retraite, nous nous joignons à ses nombreux amis pour féliciter M. Fontaine et lui souhaiter une longue, paisible et heureuse retraite parmi nous; il l'a bien méritée.



PHOTO - STUDIO JEAN-GUY DALLAIRE

On aperçoit ci-dessus M. Jean-Marie Fontaine recevant de l'honorable Raymond Reierson une plaque commémorant ses longues années de service au sein du ministère de l'Agriculture de l'Alberta. La scène fut prise lors du banquet en l'honneur de M. Fontaine au Edmonton Inn.

Boîte à chansons à St-Paul

Le dimanche 8 février avait lieu à St-Paul, la première Boîte à chansons, et par un heureux hasard j'ai eu l'occasion d'y assister.

Le spectacle était organisé par deux adeptes de la culture française dans l'Ouest, MM. Ghislain Bergeron et Paul Belley.

Je pense que pour un coup d'essai ce fût un coup de maître et je ne suis certainement pas le seul à le penser.

Cette boîte à chansons organisée avec les moyens du bord n'attendait que la visite d'une cinquantaine de personnes et il en est arrivé plus de deux cents.

Ce public a su apprécier le talent de Jean-Claude Lajoie, Sylvia Noël et Ghislain Bergeron.

Chose qu'un certain public d'Edmonton n'a jamais su faire, au grand désespoir des organisateurs d'une autre Boîte à chansons qui aimeraient certainement voir son public s'intéresser un peu plus à ce qui se passe au coin de la 110e rue et 99e ave.

De toute façon bravo St-Paul! et continuez, vous qui ne pourrez pas apprécier le français... à la télévision!

J.P.D.

VANCOUVER

Le 26 janvier dernier, les MM. de la Commission scolaire, leurs dames et les professeurs de l'Ecole recevaient les parents et amis invités à visiter l'exposition des meilleurs travaux des élèves.

Des compositions françaises illustrées, des projets de science, d'art, de géographie et d'histoire figuraient dans toutes les classes.

Les visiteurs officiels de la Commission scolaire centrale catholique ont eu la condescendance de venir applaudir aux modestes succès des élèves.

Grâce à l'initiative et à la générosité de la Commission scolaire locale, l'école possède maintenant un laboratoire de science bien équipé.

Tous peuvent toucher d'une manière tangible les bienfaits d'une étroite collaboration entre le personnel enseignant, les élèves, les parents et les membres de la Commission scolaire.

Jeu d'esprit

Supposons que le premier nombre impair est 1, le deuxième 3, et le troisième 5, etc. Quel sera le 200e nombre impair? Ne comptez pas sur vos doigts.

REPONSE: trois cents quatre-vingt-dix-neuf.

Alliance Française

Votre comité est heureux de vous faire part de nos activités de février et mars.

On a le très grand plaisir d'annoncer le prochain conférencier officiel. Il s'agit de M. Yves Rey-Herme, professeur à la Sorbonne, agrégé de l'Université (Lettres), attaché au Secrétariat général de l'Alliance française à Paris et Directeur des cours d'été de l'Ecole de l'Alliance française de Paris. Il est écrivain et excellent conférencier. Il nous rendra visite à Edmonton, mercredi le 4 mars. Veuillez marquer cette date sur votre calendrier. Ne manquez pas cette conférence!

- Le sujet: "Ecrivains du XXème siècle face au problème du mal"
- Le lieu: Salle TB 45, de l'édifice Tory (Sask. Drive & 112e rue)
- L'heure: 8 heures du soir.

*****

Les films continuent d'attirer leurs "aficionados". On a fort apprécié le film présenté en janvier "La Beauté du Diable" réalisé par René Clair. C'était un film riche de sens philosophique et moral. La prochaine projection aura lieu mardi le 17 février à 20 heures dans la salle 17 de l'édifice des Arts de l'Université.

Le 17 mars on présentera sur l'écran un drame franco-italien réalisé par Christian Jaque avec Gérard Philippe, Maria Casàres et Renée Faure. Les "stendhaliens" pourront juger si ce film rend les nuances de l'oeuvre "La Chartreuse de Parme".

*****

Il nous fait plaisir d'apprendre que certains centres d'intérêts continuent avec succès. Des gourmets rivalisent de talent. Un autre groupe se réunit deux fois par mois pour la conversation. Les membres qui ont été intéressés par les projections de films et de diapositives vont être contactés par Mme Pfanmuller qui va se charger de l'organisation de ce genre d'intérêt.

*****

C'est à regret que nous devons vous communiquer la nouvelle suivante: à l'encontre des années précédentes, aucune troupe française de théâtre ne peut venir à Edmonton cette saison. Espérons que ce ne soit là qu'une interruption, et non pas la fin d'une tradition.

Les amateurs de théâtre peuvent quand même se réjouir car nous apprenons avec plaisir que le Théâtre Français d'Edmonton présentera en mars, la pièce Boeing-Boeing, comédie fort amusante qui a eu beaucoup de succès ces dernières années, tant en Amérique qu'en Europe. Les représentations auront lieu à l'Auditorium du Collège St-Jean, les 13, 14, 15, 20, 21 et 22 mars. D'ici là, retenez bien les dates ci-dessus: ce sera sûrement un spectacle à ne pas manquer.

Concert de l'Orchestre des Jeunes d'Edmonton

Samedi le 21 février, l'Orchestres des Jeunes d'Edmonton (Edmonton Youth Orchestra) donnera un concert au Convocation Hall de l'Université de l'Alberta. Le concert commencera à 7:30 heures du soir et se terminera vers les 9 heures.

Ces deux dernières années, l'Orchestre des Jeunes d'Edmonton, sous la direction de Ted Kardash, a remporté le premier prix au Festival Provincial de l'Alberta, ainsi que le premier prix au Festival Musical du Club Kiwanis d'Edmonton. Ces musiciens, dont l'âge varie entre 14 et 20 ans, ont été choisis parmi les meilleurs jeunes instrumentistes classiques d'Edmonton. Quelques uns d'entre eux feront partie de l'Orchestre National des Jeunes.

L'entrée est gratuite pour les membres des Jeunesses Musicales du Canada. Pour le public en général, les billets au prix de $1.00, sont en vente au guichet de la Symphonie (3ème étage de la Baie), de même qu'à la porte le soir du concert.

Les jeunes vous invitent. Ne manquez pas ce rendez-vous; vous serez agréablement surpris. Encore une fois, la date: samedi le 21 février - l'heure: 7:30 du soir - le lieu: Convocation Hall de l'Université de l'Alberta, 112ème rue et 91ème avenue.

Enceinte depuis... 14 mois

LONDRES - L'évolution de la grossesse d'une Galloise de 19 ans, Mme Carol Williams, plonge les gynécologues dans la plus extrême perplexité: Mme Williams, qui n'a encore jamais eu d'enfants, est enceinte depuis 14 mois.

Tout, jusqu'au mois de mai dernier, indiquait que l'accouchement devrait avoir lieu vers la fin du mois de septembre. Cependant, en mai, la progression de la grossesse de Carol a soudain cessé... pour reprendre de plus belle en août sans pour autant que la délivrance intervienne au moment prévu.

Certains spécialistes estiment qu'un bébé - qui aurait dû naître en septembre - est mort sans que Carol fasse une fausse couche à peu près au moment de la mort de ce premier bébé, la jeune femme aurait conçu, si, toutefois, cette explication s'avère exacte, un second bébé dont Carol attend la naissance prochaine avec une certaine anxiété.

AVIS

L'Assemblée annuelle du District consolidé de Falher, No 69, se tiendra au Gymnase de l'Ecole à 8h. p.m. le 20 février prochain.

Tous les contribuables y sont invités.

G.R. Levesque, Sec.-Trés.
FALHER, Alberta.

Orientation familiale

"A votre service, Madame"

C'était quand la dernière fois que vous avez vu un garçon offrir son service à une dame qui portait des colis? ou encore offrir son siège à une personne plus âgée qui se tenait debout dans un endroit public?... Ou bien, est-ce que cette galanterie est déjà d'un autre âge...!

Ou serait-ce que nos familles n'enseignent plus ces anciennes politesses qui faisaient de nous des gentilshommes! Nous sommes devenus, même au sein de nos familles, tellement égoïstes... suffisants, que "qui peut bien se "bâdrer" des autres!" ... en autant que je suis confortable moi-même!

Lorsque nos familles réalisent que ceci ne fait plus partie de l'éducation élémentaire, et qu'elles acceptent cette situation, mes amis, quelque chose se passe qui ne promet rien pour l'avenir! et je crains fort que ceci ne se passe déjà!

Nos jeunes définitivement veulent avoir leur part à faire dans la société, comme c'était notre cas d'ailleurs! et tant que nous existerons en société (ceci, tant que des êtres humains existeront sur notre planète ou ailleurs,) il sera de notre devoir de penser aux autres, et c'est absolument anti-humain et social que de penser que viendra le temps où ceci n'existera plus! Et tant que nous penserons au prochain, nous devrons développer la chevalerie, la galanterie, qui sont une fine fleur de la charité!

Quand verrons-nous un système dans les automobiles qui dit "merci" au lieu de voir une tête qui sort de la portière pour "sacrer" après la personne ou le véhicule qui n'a pas voulu nous donner la route! Mais non; ce mot merci n'est plus du vocabulaire social, il est parti avec tant d'autres. C'est maintenant "donne... donne", sans même le s'il-vous-plaît...

Et bien, au nom de la dignité humaine, laissez-moi oser demander que nos familles continuent de former à la politesse élémentaire et à la galanterie. Ceci ne vous apparaît peut-être pas tellement important, mais la vie est faite de petites choses qui ont l'air de rien... mais des défaites familiales dont parfois les suites de "bonjours" omis, de mercis négligés, de s'il-vous-plaît tout simplement mis de côté, etc. .

Demandez à vos enfants s'ils ont déjà dit "Puis-je vous aider, Madame"?

Guy Goyette, Dir. FSB
Dis. Mun. de Smoky River.

FALHER

C'est à regret que nous avons appris le décès de M. Paul Lacoursière, survenu le 8 février à l'âge de 41 ans. Il laisse dans le deuil son épouse Marie, ses deux enfants Albert et Suzanne, son père M. Philibert Lacoursière de High Prairie, un frère Emile et deux soeurs Mme Raymond Pidgeon (Jeannine) et Mme Mireil Therrien (Pauline).

Le service funèbre fut chanté par le R.P. Guy Goyette, les porteurs étaient MM. Gérard L'Abbé, André L'Abbé, Clément Arsenault, Paul et Auguste Arsenault, Raymond Pidgeon, le jeune Garry Pidgeon conduisait le deuil.

L'inhumation eût lieu au cimetière paroissial.

A la famille érpouvée, nous offrons nos plus sincères condoléances.

*****

Mlle Mary Kennedy était de passage dernièrement au Collège, où elle a participé à une session missionnaire.

ST-JOACHIM

Samedi le 14 février dernier furent célébrées les funérailles de M. Edouard Poulette. Son service fut concélébré par les RR. PP. Frappier, Tourigny et Gariépy. L'inhumation suivit au Cimetière St-Joachim. Nous offrons nos plus sincères condoléances à tous les membres de la famille.

*****

Notre Bingo bi-mensuel au profit du Tiers-Monde aura lieu dimanche soir le 22 février, à 7h.45 précises. Tous sont invités à venir encourager nos dévoués travailleurs et nous vous rappelons que notre cagnotte vaut toujours son pesant d'or.

*****

Le 24 février prochain aura lieu l'assemblée de l'Exécutif du Conseil LaVérendrye des Chevaliers de Colomb, à 8h. p.m. Tous les membres sont priés d'être présents à cette importante assemblée.

Jadis, lorsque le courrier pouvait être envoyé, soit affranchi, soit payable par le destinataire, les Postes remboursaient les personnes qui se trouvaient avoir payé l'affranchissement de lettres anonymes.

TANGENTE

Félicitations à M. et Mme Jean Langlois, dont le mariage eût lieu à Girouxville le 7 février.

*****

Meilleurs voeux de prompt rétablissement aux personnes suivantes qui sont de retour à la maison: M. et Mme Georges Bouchard, M. Laurent Cloutier, M. Lucien Boily et Mme A. Mailhot. D'autre part, plusieurs sont encore hospitalisés à Spirit River: Mme Olivier Lemoine, M. John Yaremko, M. Jack Munro, Mme R. Deschenes; nous leur souhaitons un prompt retour à la maison.

*****

Il nous fait plaisir de souhaiter la bienvenue à Sr Thérèse Bouchard, c.s.g., en repos chez ses parents, M. et Mme Georges Bouchard.

M. et Mme Lucien Ouellet et leur famille ont passé une fin de semaine chez les parents de Mme Ouellet à Joussard.

*****

Mardi dernier avait lieu l'assemblée des Femmes chrétiennes, sous la présidence de Mme Georgette Langlois.

*****

Mme Exérina Cloutier est de retour chez elle, après avoir passé plusieurs mois chez son fils à Eaglesham; dimanche dernier, elle recevait la visite de sa fille et de son mari, M. et Mme Brian Neff de Peace River.

L'ivresse des profondeurs

LONDRES - L'ivresse des profondeurs révèle quelquefois des surprises. Six plongeurs britanniques qui exploraient les fonds marins au large de Folkestone dans la Manche ont eu au début de la semaine la plus grande stupeur de leur vie: ils ont découvert dans l'épave d'un navire français coulé il y a 15 ans et qui gisait à une quarantaine de mètres de profondeur, un véritable trésor... liquide: 60,000 bouteilles de champagne. Un rapide examen du contenu des bouteilles a permis de constater qu'il n'avait en rien perdu ses qualités.

Les plongeurs, qui gardent secrète la position de cette épave, comptent remonter d'ici quelques jours la précieuse cargaison. Ils espèrent en tirer une large bénéfice bien que les douaniers les aient déjà prévenus que le long séjour des bouteilles de champagne sous l'eau ne leur évitera pas l'application de la taxe sur les vins.

PICARDVILLE

Une nouvelle série de Parties de Cartes doit débuter le 22 février à 8 h. p.m. à la Salle communautaire. Il y aura amusements et un goûter sera servi à la fin de la soirée; tous nos paroissiens et ceux des environs sont cordialement invités et bienvenus.

*****

Notre Club des Jeunes se rencontre tous les mercredis soir à la salle paroissiale; après la réunion ils s'amusent au billard, ping-pong et aux cartes... et l'on nous dit que M. le Curé Bussière a beaucoup de plaisir avec eux. Les jeunes se proposent d'organiser une danse pour le 13 mars.

*****

Il y a eu bonspiel du 12 au 15 février et ce sont les Dames Chrétiennes qui se sont occupé de la cuisine.

*****

M. et Mme Rodolphone Cloutier sont revenus d'un voyage à Kelowna où le père de M. Cloutier est présentement hospitalisé. On le dit en bonne voie de convalescence et nous nous joignons à ses amis pour lui souhaiter un prompt rétablissement.

M. Philippe Nadeau qui s'était fracturé une jambe il y après d'un mois est maintenant rendu à l'hôpital auxiliaire et y demeurera encore pour quelque temps. D'autre part, nous apprenons que le bébé de M. et Mme Laurent Frigon est lui aussi hospitalisé; à tous ces malades, ainsi qu'à Léonard Garon qui s'est fait blesser en jouant au hockey, prompt retour à la santé.

*****

Au cours de leurs dernières assemblées les membres du C.W.L. ont décidé d'étudier le "développement et la paix" et de la présentation des rapports annuels pour la fin de février. On a aussi recommandé aux membres de se rendre au Congrès diocésain qui doit avoir lieu à Thorhild le 14 avril. Par ailleurs, il y aura élection d'un nouvel exécutif le mois prochain.

FORT KENT

Il y a eu réunion de parents et enfants chez M. et Mme Jean-Paul Campeau à l'occasion du 30e anniversaire de leur mariage. Tous se sont bien amusés et la fête se termina par un excellent goûter.

*****

Le 6 février eut lieu à la Salle paroissiale une fête en l'honneur du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Lucien Hébert. Il y eut tout d'abord messe à 8h., suivie d'une soirée sociale à la Salle.

*****

Et le 7 février, au lounge du Club de Curling de Bonnyville, fut célébré un autre 25e anniversaire de mariage, celui de M. et Mme Arthur Albert. Tous leurs parents se joignirent à eux pour marquer cette occasion.

A ces trois couples, toutes nos félicitations et meilleurs voeux de bonheur et longue vie.

*****

MM. Jean-Paul Campeau et Lionel Croteau et leurs dames sont revenus de leur voyage en Californie où ils ont visité leur soeur, Sr Rita Campeau ainsi que leur tante, Sr Hortense Fex, toutes deux de la communauté des Soeurs de St-Joseph.

Les voyageurs sont revenus enchantés de leurs trois semaines de vacances au cours desquelles ils visitèrent, entre autres endroits, Orange, Long Beach et Disneyland.

*****

Le 7 février dernier eurent lieu les funérailles de notre curé-fondateur, M. l'abbé Louis Connoir.

IMMACULEE-CONCEPTION

Dernièrement eut lieu le souper annuel des Dames de Ste-Anne de la paroisse au 700th Wing et plus de 90 dames étaient présentes. Le conférencier invité était le Dr Robert Sabourin et il nous a parlé des Ecoles séparées et de la catéchèse; il y eut ensuite forum très intéressant, suivi d'un programme de chant par les Religieuses de l'Académie et quelques jeunes de l'école supérieure Archbishop McDonald. Le comité de cette soirée était composé de Mmes E. Forest, J. St-Arnaud, G. Desjardins. Il y eut aussi élections d'un nouveau comité et les élues furent: Mme Jeanne Lamoureux, présidente, Thérèse Richard, vice-présidente et Georgette Desjardins, secrétaire.

Nos sincères remerciements à Mmes J.B. Ayotte et H. Fortier qui ont terminé leur mandat.

De magnifiques cadeaux leur furent présentés au nom des Dames de Ste-Anne par Mme E. Forest. Avant la fin de la rencontre, la nouvelle présidente porta la parole, rappelant que la paroisse de l'Immaculée-Conception fut fondée en 1906 et que Mgr Ketchen y arriva en août 1928. A ce moment la congrégation des Dames de Ste-Anne existait déjà dans la paroisse mais l'établissement officiel en fut fait en 1936. Depuis 1928, Mgr Ketchen s'occupe de cette belle oeuvre, ce qui veut donc dire 42 ans de dévouement. Nos félicitations donc à notre bon et dévoué curé. Toutes les Dames se proposent de continuer ce beau travail, si bien fait et depuis tant d'années.

Toutes se quittèrent en fin de soirée espérant bien pouvoir se retrouver à nouveau l'an prochain, en pareilles circonstances.

SECRÉTAIRE -- OTTAWA

L'Agent du Gouvernement de l'Alberta à Ottawa requiert les services d'une secrétaire privée connaissant parfaitement les langues anglaise et française. La candidate choisie devra avoir demeuré en Alberta pour un certain nombre d'années. Cela lui permettra de pouvoir renseigner adéquatement le public en général sur des questions historiques ou d'intérêt courant. Minimum requis: 12e année complémentée d'un cours en secrétariat. L'expérience en sténographie légale pourrait être un avantage. Salaire jusqu'à $517.00 par mois; salaire initial selon les qualifications. Concours No 0033-3, se terminant le 2 mars 1970.

PROVINCE OF ALBERTA



BUREAU DU PERSONNEL ADMINISTRATIF
CH. 500 EDIFICE TERRACE
96E AVE. ET 106E RUE, EDMONTON 6

Il ne semble pas y avoir de mouvement sérieux de séparatisme dans l'Ouest

Alors que les années '60 ont vu naître au Québec des organisations politiques préconisant le séparatisme, le sentiment d'aliénation et les idées de sécession n'ont été exprimées ouvertement, dans les provinces de l'Ouest, qu'à la toute fin de la décennie.

Les murmures de mécontentement dans cette partie du Canada ne sont pas chose nouvelle et elles surgissent périodiquement. A la fin de 1969, il semble que ces murmures aient pris une ampleur plus grande, mais il n'y avait pas, à l'aurore de 1970, de mouvement sérieux visant à promouvoir une organisation séparatiste dans l'Ouest.

Durant la dernière partie des années '60, particulièrement en 1968 et 1969, de nombreux citoyens des provinces de l'Ouest ont exprimé ouvertement des critiques à l'endroit du gouvernement fédéral et des financiers de l'Est du pays, les accusant de ce qu'ils appelaient des "fautes d'omission et de commission" vis-à-vis des problèmes auxquels les provinces de l'Ouest doivent faire face.

Dans cette région, plusieurs avaient l'impression d'être mis de côté, parce que les problèmes du Québec semblaient avoir la priorité au niveau fédéral.

Les Prairies -

Les producteurs de blé dans les provinces des Prairies ont été frustrés du fait que le gouvernement - avec la Commission canadienne du blé - a été incapable de vendre suffisamment de blé sur les marchés mondiaux et a été, en fait, forcé par la concurrence à réduire ses prix. Pendant ce temps, le blé s'accumulait sur les fermes, particulièrement en Saskatchewan, la plus durement frappée des provinces de l'Ouest du point de vue économique. Lorsque le premier ministre Pierre Elliott Trudeau s'est rendu dans cette province, des fermiers lui ont lancé du blé au visage.

La voix qui s'est fait entendre avec le plus d'insistance pour réclamer une meilleure solution pour les provinces de l'Ouest a été celle de M. Ross Thatcher, premier ministre de la Saskatchewan. Ce dernier, pendant presque toute la décade, a été une épine au pied pour le gouvernement d'Ottawa, bien que M. Thatcher soit de la même allégeance politique.

Cependant, bien que les producteurs de blé, dans bien des cas, aient fini par exprimer des souhaits de séparatisme, le premier ministre de la Saskatchewan n'a cessé d'affirmer qu'il n'est pas en faveur d'une telle décision.

L'instauration de conférences fédérales - provinciales constitutionnelles télévisées a fourni une scène de dimensions nationales sur laquelle les premiers ministre mécontents de l'Ouest pouvaient donner cours à leurs griefs.

Les journaux -

Tout au long de 1969, les journaux de l'Ouest ont accordé une importance relative à la perspective d'une séparation, tout en reconnaissant l'existence de sentiments d'aliénation.

Certains éditoriaux laissaient entendre qu'Ottawa ne comprenait pas les problèmes et les aspirations de l'Ouest. Le Star-Phoenix de Saskatoon, entre autres, déclarait que le fait de parler de séparatisme devait "peiner tous les Canadiens qui ont une affection pour leur pays et une foi inébranlable dans sa continuité comme nation une et indivisible".

"Ces citoyens de l'Ouest se font des illusions s'ils pensent qu'en imitant le Québec dans ses menaces de séparation ils vont améliorer le sort des provinces de l'Ouest."

Le premier ministre du Manitoba, M. Walter Weir, a exigé avec éclat, au début de l'année dernière, que la conférence constitutionnelle accorde la priorité aux problèmes fiscaux et économiques urgents.

De son côté, M. Harry Strom, premier ministre créditiste de l'Alberta, a adopté les vues de son prédécesseur, M. E.C. Manning, lequel, en 1968, avait déclaré que la conférence constitutionnelle persistait à ignorer la position de l'Alberta pour ne se préoccuper que du problème "de moindre importance" concernant les droits linguistiques du Québec.

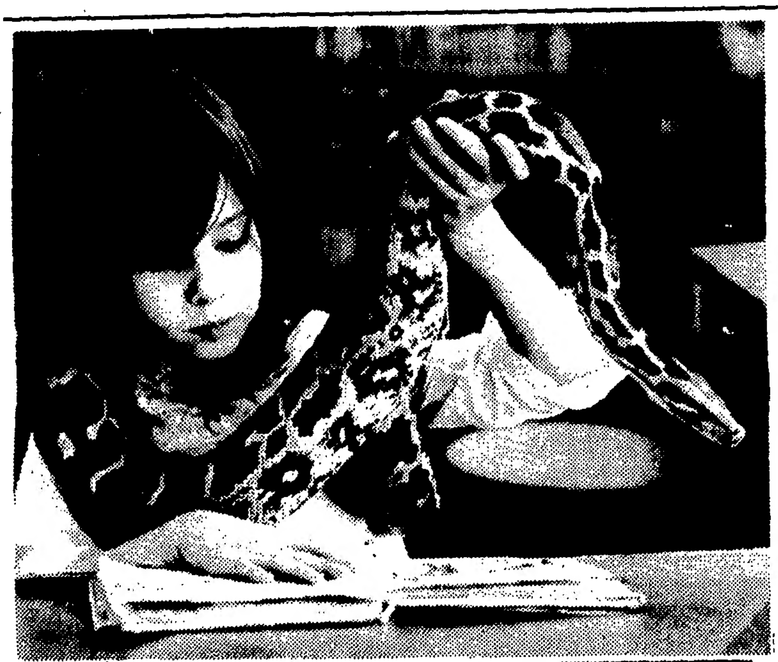
Plus tard cependant, M. Strom devait déclarer qu'il était convaincu que le gouvernement fédéral essayait de dissiper tout sentiment d'aliénation dans les provinces de l'Ouest.

Pool du blé -

Enfin, en novembre dernier, le Pool du blé de la Saskatchewan, dans une déclaration officielle émise au cours de sa réunion annuelle, disait que l'Ouest du Canada devrait étudier les implications d'une sécession, si Ottawa ne tentait pas de régler convenablement ses problèmes.

A mesure que 1970 approchait, aucun progrès ne s'est fait sentir en vue d'un alignement politique dans les provinces de l'Ouest. Cependant, le concept d'une union entre les provinces des Prairies, afin que celles-ci ne forment qu'un tout, doit être discuté à Lethbridge, au printemps.

En effet, l'Université de Lethbridge, de concert avec le Lethbridge Herad, ont annoncé qu'ils tiendraient une conférence de trois jours afin d'étudier les implications d'une union sociale, économique et politique des provinces des Prairies.





Certains aiment les chiens, d'autres les chats et d'autres encore... les serpents! Il semble cependant que ce soit plus facile de s'adonner à la lecture en compagnie d'un chien ou d'un chat que d'un python indien mesurant une quinzaine de pieds!

Moto-neige: 38 morts cet hiver au Canada

"Une moto-neige n'est pas un tapis magique. C'est un moyen mécanique de transport conçu pour le voyage sur la neige et les surfaces recouvertes de glace, selon les limites de ses capacités."

La mort d'au moins 38 Canadiens dans des accidents de moto-neige jusqu'ici cet hiver témoigne du peu de cas qu'un grand nombre d'adeptes de ce sport font de cet avertissement publié dans la Gazette de la Gendarmerie royale et endossé par la police et les organisations de sécurité d'un bout à l'autre du pays.

On estime qu'environ 350,000 motos-neige sillonnent les régions enneigées du Canada cet hiver et une enquête faite par la Presse Canadienne dans tout le pays démontre que les gouvernements comme le public deviennent de plus en plus conscients du fait que ce sport d'hiver le plus populaire après le ski peut être mortel.

Presque tous conviennent que la plupart des accidents de moto-neige sont dus à l'irresponsabilité du conducteur.

La Ligue de sécurité de l'Ontario est d'avis que la moto-neige donne lieu à plus d'accidents mortels que toute autre forme de récréation au monde.

Il est impossible de faire le bilan des blessures occasionnées par les accidents de moto-neige car seuls accidents impliquant des automobiles ou survenus sur des chemins publics sont d'ordinaire signalés à la police.

Dans le cas des motos-neige, on en a vu sauter du haut de falaises, tomber dans l'eau, s'enfoncer sous la glace, buter contre des arbres, ou venir en collision avec d'autres motos-neige ou des automobiles. Des conducteurs et passagers ont eu les pieds pris dans les chenills du véhicule, se sont fait balafrer le visage par des branches ou des fils de clôture - ou sont simplement tombés de leur siège.

La Gendarmerie royale dit que jusqu'à récemment un des principaux dangers de ce sport était d'enfoncer sous la glace et de se noyer. Mais la tendance actuelle indique que plus de morts sont dues à des collisions et à des chutes du conducteur.

"La puissance et la vitesse de ces véhiculte deviennent de jour en jour la plus grande menace."

Certaines provinces ont adopté des lois particulières pour régir les motos-neige; tandis que d'autres se contentent d'appliquer les dispositions de règlements de la circulation déjà en vigueur.

L'Ontario, le Québec, l'Alberta et l'Ile du Prince-Edouard ont des lois particulières interdisant la conduite de motos-neige sur les grandes routes, sauf dans certains cas précis, comme lorsqu'une route est impraticable à la circulation automobile.

Dans les autres provinces, les motos-neige tombent sous le coup de la loi des véhicules motorisés, mais seulement lorsqu'elles empruntent les voies publiques.

Seuls le Nouveau-Brunswick et le Manitoba interdisent les grands chemins aux motos-neige.

Le Manitoba n'émet des permis de moto-neige qu'avec discrimination.

C'est la Colombie-Britannique qui semble avoir déjà les lois les plus sévères gouvernant les motos-neige et "tout véhicule nouveau ou inusité".

Les services de police, de leur côté, s'apprêtent à faire respecter la loi avec de plus en plus de rigueur. La Sûreté du Québec et la police d'Edmonton ont déjà des escouades de motos-neige.

Aucun gouvernement provincial n'a encore fait état des dispositions législatives qu'il entend promulguer à l'endroit des motos-neiges, mais sans doute que nombre de recommandations faites par les coroners joueront un rôle important à cet égard.

Il y a 700 ans mourait Saint Louis, Roi de France

Lorsque le roi de France reprend, seul, l'exercice du pouvoir, au retour d'Orient, en 1254, il a quarante ans.

Elancé, très grand, il se voûte légèrement; ses cheveux blonds, bien peignés, s'éclaircissent un peu. Son fin visage, "aux yeux de colombe", au menton ferme, est déjà marqué par les longues veilles. Il attire et, tout ensemble, inspire le respect. La personnalité morale de Saint Louis domine de haut le sénéchal de Champagne, sire de Joinville, son trop familier biographe.

Petit-fils de Philippe Auguste, tenant de sa mère la noblesse castillane et la fièvre intelligence, il était fait pour être un dominateur. Et peut-être, à bien regarder ses actes, fut-il le plus absolu, le plus indépendant des rois de France, en un temps où les grands corps de l'Etat, freins du pouvoir arbitraire, étaient à peine éclos.

Roi personnel, il a des amis dont lui plaît la franchise enjouée, des conseillers plus écoutés, un Eudes Rigaud, archevêque de Rouen et franciscain, un Robert de Sorbon, un Mathieu de Vendôme, mais ni favori ni ministre influent.

Indépendant, il l'est envers quiconque. Son frère Charles, qui emprisonne injustement un vassal, se voit rappeler qu'il n'est qu'un seul roi en France, car les reparties de Louis sont droites et bien frappées. Et c'est à l'Empereur même qu'il fait répondre un jour: "La couronne de France n'est pas encore tombée si bas que de se pendre à vos éperons! "Aux évêques réclamant l'aide du bras séculier contre les excommuniés, le roi répond, singulière audace, qu'il veut être juge lui-même du bien-fondé de la condamnation. Lui si humble, si enclin à pardonner les négligences à son égard des serviteurs de sa maison, lorsqu'une juste sentence a été prononcée, il ne fait grâce qu'exceptionnellement. Il n'aime pas les solliciteurs et rappelle souvent ce que lui disait le Roi Philippe son aïeul: "Nul ne peut bien gouverner les hommes s'il ne sait aussi hardiment et aussi durement refuser qu'il saura donner."

Mais toute cette énergie, et c'est là le miracle de la sainteté de Louis, est dirigée, loin de toute ambition personnelle, vers le bien commun. "A chacun le sien", même si cela lèse les intérêts du Roi. Plus encore que le courage ou la charité de ce souverain, c'est son équité qui a ébloui le monde.

Bouffée de jeunesse dans la LNH

Les Bruins de Boston et les Black Hawks de Chicago sont les deux plus jeunes équipes de la Ligue Nationale, cette saison. Ce sont les Blues de St-Louis qui forment la plus vieille équipe.

Les deux plus vieux joueurs de la ligue sont Johnny Bower, 45 ans et Gordie Howe, 41 ans. Chez les plus jeunes, on compte pas moins de sept joueurs qui n'ont que vingt ans.

Voici la moyenne d'âge des équipes: Boston (26.3), Chicago (26.9), Los Angeles (27.0), Minnesota (27.1), Philadelphie (27.5), Oakland (27.9), Toronto (28.2), New York (28.3), Detroit (28.3), Montréal (28.4), Pittsburgh (28.8) et St-Louis (29.8).

Akaba

Israël, la Jordanie, l'Egypte et l'Arabie Saoudite ont toutes un littoral sur les bords du golfe d'Akaba.

25 ANNEES DE CHEVALERIE



De gauche à droite, MM. Augustin Morin, Arthur J. St-Pierre, François Morin et Joseph Durand, photographiés à l'occasion d'une fête soulignant le 25e anniversaire de leur participation au Conseil LaVérendrye des Chevaliers de Colomb.

A cette occasion, le Secrétaire-financier, M. Joseph Durand, présenta aux deux frères Morin et à M. St-Pierre une carte de membres honoraires certifiant leur 25 années de services au sein de la Chevalerie.

M. Augustin Morin est le père du R.P. Louis Morin, o.m.i., de St-Albert et avec son frère François, ils ont formé une entreprise de construction fort bien connue à Edmonton. M. St-Pierre est un ancien Grand Chevalier du Conseil LaVérendrye, ancien Fidèle Navigateur de l'Assemblée St-Joseph du 4e degré et présentement Fidèle Contrôleur de cette même assemblée. M. St-Pierre est aussi gérant et secrétaire-trésorier de la Caisse Populaire St-Joachim.

Douze raisons pour devenir Chevalier de Colomb

1. Comme catholiques pratiquants, vous comprenez qu'il nous faut une action catholique forte et vigoureuse pour mieux servir notre pays et notre Dieu.
2. Devenir membre des Chevaliers de Colomb, c'est un atout pour la religion, pour la famille, et pour vous-même.
3. Il fait bon de se grouper avec des frères dans une organisation qui a fait ses preuves dans de nombreuses activités catholiques.
4. L'apostolat laïque par un groupe d'hommes bien organisé est un besoin urgent de l'heure et une nécessité pour demain.
5. Les Chevaliers aident votre développement spirituel, intellectuel et même physique.
6. C'est une protection, une aide et une garantie pour vous-même, et si vous êtes marié, pour votre famille.
7. Vous venez en contact avec des chefs, avec des catholiques qui ont réussi leur vie, avec des hommes de toute profession et de toutes les classes de la société.
8. Votre appartenance aux Chevaliers est un service, une aide, un encouragement pour toutes les oeuvres que soutiennent les Chevaliers de Colomb.
9. Pour connaître et aimer votre prochain vous devez vous associer à cet esprit de fraternité, d'amitié et de foi, qui est le propre des Chevaliers de Colomb.
10. Appartenir aux Chevaliers est un bon investissement qui vous apportera de riches dividendes en fait de personnalité, de caractère et de réussite.
11. Vous y avez une opportunité de réfléchir, de travailler pour la cause qui est très chère au Saint-Père, savoir, 'restaurer toutes choses dans le Christ'.
12. Vous pouvez répondre plus efficacement à l'invitation du Pape qui réclame des laïcs catholiques mieux informés 1a notre époque.

Les prêtres devront renouveler leurs voeux

CITE DU VATICAN - Tous les prêtres de l'Eglise catholique romaine devront renouveler leurs voeux d'ordination chaque année. C'est ce qu'a déclaré le Vatican.

Ce renouvellement de voeux, signe d'obéissance envers l'Eglise, aura lieu le Jeudi saint, jour au cours duquel prêtres et évêques se réunissent dans chaque diocèse pour la consécration des huiles saintes utilisées pour les sacrements de l'année en cours.

Lors de ce Jeudi saint nouveau, l'évêque demandera à ses prêtres: "Désirez-vous être plus intimement liés à Jésus en ne vous consacrant qu'à lui, acceptant de ce fait le célibat et obéissant aveuglément à votre évêque?"

La décision de ce changement a été annoncée aux évêques du monde entier par une lettre envoyée en novembre par le Vatican.

En divulguant cette lettre, un porte-parole du Vatican a déclaré qu'il avait été demandé aux évêques non seulement de s'en tenir à la ligne de conduite traditionnelle, mais aussi d'aider les prêtres face au progrès et aux nouveaux problèmes pastoraux.

Le porte-parole, le Père Joseph Lécuyer, a ajouté: Un certain nombre de difficultés existant déjà dans ce domaine reviennent à la surface: la question de confiance, les discussions sur les bases du christianisme, la vie des prêtres, etc."

Il a également dit que cette lettre illustrait quelques-unes des raisons de cette décision: la tendance à ne pas respecter les doctrines établies, la fausse interprétation de la science qui, comme telle, va à l'encontre de la foi, l'attitude de la société qui met en doute le statut social des prêtres.

Les Chevaliers de Colomb à l'heure du renouveau

Il y a près de cinq cents ans que le navigateur Christophe Colomb, au nom de l'Espagne, découvrait les terres d'Amérique. A l'époque, cet événement fut aussi grandiose que celui dont nous fûmes témoins l'an dernier, l'homme sur la lune. Et l'esprit de l'intrépide découvreur revit dans une organisation qui porte son nom, les Chevaliers de Colomb.

Fondée en 1882 comme une société d'entraide mutuelle et fraternelle, la Chevalerie est devenue l'une des associations de laïcs les plus actives dans le domaine religieux et dans les oeuvres de charité, aux Etats-Unis comme au Canada. Les Chevaliers honorent leur patron en lançant de nombreux projets de valeur au niveau national aussi bien qu'au niveau local, pour canaliser le travail et les fonds qu'ils amassent parmi leurs quelque 1,200,000 membres.

Les Chevaliers prennent leurs directives des Evêques et du Saint-Père, faisant leurs toutes les paroles que le Pape lance aux laïcs. Par exemple, ce que Paul VI disait aux catholiques de Suisse, le 10 juin 1969. "Vous serez les témoins du Christ d'abord par la compétence dans vos activités professionnelles, car on s'attend que le chrétien fasse mieux que les autres son simple devoir d'état. Vous serez des témoins par votre honnêteté: l'honnêteté est une vertu que le monde moderne s'étonne de ne pas trouver chez un disciple du Christ qui a vigoureusement condamné toute forme d'hypocrisie. Vous serez des témoins aussi par votre désintéressement personnel et l'intérêt réel que vous porterez à toutes les bonnes causes. Enfin, vous serez des témoins par une profession de foi qui sera faite de discrétion, mais aussi de franchise, de courage et d'amour pour vos frères les hommes."

Les Chevaliers suivent cette ligne de conduite de bien des manières: par exemple, ils supportent l'Institut LaFarge qui travaille à la solution de problèmes sociaux et raciaux dans plusieurs coins des Etats-Unis, parmi les riches et les pauvres.

Sur le plan local, les différents Conseils d'Edmonton financent des séminaristes, entretiennent une ligue de hockey mineur. En plus, chaque Conseil a ses projets immédiats comme les paniers de Noël aux familles pauvres de leur district.

En mars dernier, pour honorer leur fondateur qui fut l'abbé McGivney, ils ont adopté un nouveau rituel pour leur initiation, leur service annuel pour les défunts, et autres manifestations de fraternité chrétienne. (Entre eux et à leur réunion, ils ne s'appellent pas 'monsieur untel', mais 'frère untel'.)

Ce nouveau rituel met l'accent sur la responsabilité que le chrétien a envers le monde moderne qui diffère tant du monde d'hier: les problèmes y sont les plus vastes et plus compliqués, dans tous les domaines de la science, de la foi, de la morale, etc.

L'initiation d'hier donnait des leçons frappantes, inoubliables, de ce que doivent être la fraternité, la charité, l'unité et le patriotisme. Mais on s'est aperçu que ces formules ne cadrent plus bien avec la mentalité moderne, et on s'est tourné résolument vers Vatican II qui est la réponse actuelle aux problèmes de ce temps. "Chaque laïque catholique doit se montrer dans le monde comme le témoin de la résurrection et de la Vie du Seigneur Jésus, comme un signe du Dieu vivant."

Oui, les Chevaliers veulent former leurs membres à l'image de l'apôtre moderne que Vatican II décrit. La nouvelle formule d'initiation est plus significative pour les hommes de notre temps. Elle ouvre de nouveaux horizons spirituels et apostoliques. Pareillement, chaque réunion comporte une brève étude sur un thème d'actualité religieuse, toujours à la lumière de Vatican II et des déclarations pontificales.

Depuis toujours les Chevaliers ont favorisé de mille manières l'éducation catholique, à présent, ils mettent un nouvel accent sur l'éducation religieuse de leurs propres membres, sentant plus que jamais la nécessité d'une connaissance religieuse et morale plus poussée pour faire face aux problèmes de la vie moderne.

Les échanges franco-canadiens: quasi équilibre

OTTAWA - Pour la première fois, la balance commerciale des échanges entre le Canada et la France a atteint un quasi-équilibre, en 1969, a déclaré M. Jean Trocmé, conseiller économique et commercial de l'ambassade de France, dans une causerie devant un club social d'Ottawa.

M. Torcmé a révélé que durant les 11 premiers mois de 1969, les ventes de la France au Canada ont augmenté de 31 p. 100, tandis que celles du Canada vers la France se sont accrues de 40 p. 100.

Au premier rang des exportations françaises, en 1969, a affirmé le diplomate, sont venus les vins. La Régie des alcools du Québec a subi, a-t-il rappelé, une grève prolongée de six mois.

Viennent ensuite les autos, les livres et publications et les produits sidérurgiques qui, combinés avec les vins, comptent pour 45-1/2 p. 100 des exportations françaises au Canada, en 1969, a affirmé M. Trocmé.

Mais il a prédit qu'en 1970 ce sont les automobiles qui reprendraient la première place parmi les exportations au Canada.

D'autre part, l'appareillage électrique, les machines scientifiques, les pneus d'autos, les instruments d'optique, les chaussures, les produits chimiques et du verre, et les parfums ont ajouté, en 1969, une autre tranche de 30 p. 100 au commerce français ver le Canada.

La France, a déclaré M. Trocmé, a alimenté aussi bien l'Hydro-Québec que l'Hydro de la Colombie-Britannique.

Améliorations -

Les aciers français sont très compétitifs avec les aciers américains, a soutenu le conférencier, même si les frais de transport se révèlent beaucoup plus onéreux.

Il a par ailleurs laissé entendre que le commerce franco-canadien prêtait encore à beaucoup d'améliorations, malgré une relance des dernières années.

La France et le Canada, quatrième et cinquième pays exportateurs du monde, ne transigent entre eux pas plus d'un p. 100 de leur commerce extérieur.

"Vous êtes notre 12e client, a déclaré M. Trocmé.

"Nous vendons autant à 20 millions de Canadiens qu'à 12 millions de Danois et ce, à l'ère des avions supersoniques, et bien que nous ayons la même langue que la plupart des habitants du Québec."

M. Trocmé a exprimé l'avis que c'étaient les petites et moyennes entreprises françaises qui ne pouvaient payer les frais d'une promotion commerciale au Canada.

Il a aussi fait visionner à ses auditeurs un film montrant les développements de l'industrie française dans le domaine des transports sur coussin d'air, que ce soit des trains ou des modèles perfectionnés d'aéroglisseurs.

Manuels d'histoire responsables de la vogue du séparatisme?

La grande vogue du mouvement séparatiste chez les jeunes Québécois résulte grandement des manuels d'histoire du Canada qu'ils ont étudiés aux niveaux élémentaire, secondaire et collégial. Ces manuels français "très inférieurs aux manuels anglais", répondent rarement aux exigences de la discipline historique actuelle, constituent le plus souvent "une leçon de catéchisme" et servent à des fins de "propagande religieuse".

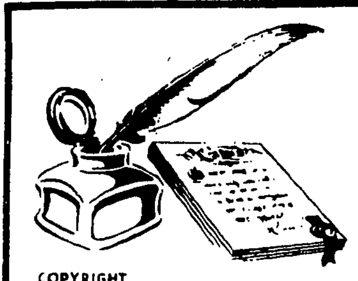
Tels seraient, selon la Presse canadienne, les traits saillants de l'étude de M. Marcel Trudel et de Mme Geneviève Jain. L'histoire du Canada: enquête sur les manuels publiée par la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme dans la collection "études". Cette recherche a servi notamment de base à la rédaction du chapitre XVII du livre II de la commission portant sur l'éducation.

Rappelons qu'il s'agit d'une étude comparative de l'enseignement de l'histoire du Canada tel qu'il se dégage de huit manuels de langue anglaise et de six manuels de langue française qui étaient couramment utilisés pendant l'année scolaire 1961-1964 dans les écoles du pays.

La dépêche transmise par le service français de la PC tranche nettement par le ton avec celui du résumé fait par la commission dans son rapport. Tout en établissant clairement que "l'histoire du Canada comporte des versions: l'une canadienne-française et l'autre canadienne-anglaise", le rapport B-B ne retenait par le jugement très sévère que semblent porter M. Trudel et Mme Jain sur les manuels de langue française.

Les commissions n'auraient pas en outre accordé beaucoup d'importance à une recommandation qu'auraient faite les recherchistes. Toujours selon la PC, les recherchistes écriraient que "l'un des moyens les plus sûrs de corriger cette situation serait la rédaction d'un même manuel d'histoire du Canada, par une équipe composée d'historiens anglais et d'historiens français chevronnés." Les commissaires écrivaient plutôt: "Il n'est pourtant pas nécessaire qu'un tel manuel soit écrit en collaboration par des Canadiens français et des Canadiens anglais".

Enfin, le rapport B-B insistait sur le fait que les manuels ne rendaient pas forcément justice à l'enseignement effectivement donné par les professeurs, sur le caractère normal des divergences de points de vue.



C'EST LA LOI!

PAR THÉMIS

Questions au sujet du Code criminel...

Q. - Quelqu'un me doit de l'argent après m'avoir payé avec un chèque sans provisions et je lui ai déclaré que j'irais voir la police. Mais voilà que la même personne m'assure que j'aurai plusieurs ennuis si je fais cela. Qu'en pensez-vous?

R. - La personne a raison. En agissant de la sorte, vous vous êtes rendu coupable d'extortion. Le fait que votre ami est lui aussi coupable d'un acte criminel ou qu'il vous doive de l'argent ne change rien à l'affaire. Vous pouvez le menacer de poursuite en Cour civile (et vous pouvez le faire si vous le voulez), mais vous ne pouvez pas le menacer de poursuites criminelles. Vous pouvez cependant demander que des procédures criminelles soient intentées contre lui, selon les normes régulières. Nous vous recommandons de le poursuivre en Cour civile... et de demeurer loin du poste de police, sans quoi vous risquez de vous retrouver tous les deux ensemble dans le même panier à salade!

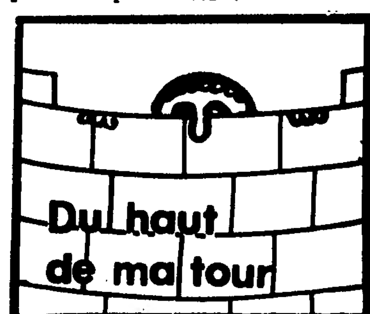
Q. - J'ai entendu dire que la Cour Suprême du Canada était exclusivement une Cour d'appel et n'entendait pas les procès. Comment se fait-il alors que dans le "cas Truscott" ce dernier ait été entendu par cette Cour qui a aussi entendu des témoins?

R. - Vous avez parfaitement raison. Les plus hauts tribunaux de chaque province et la Cour Suprême du Canada n'entendent pas de procès, seulement des appels ou, si vous préférez, des débats sur certains points de loi. Il existe cependant une clause spéciale par laquelle le ministre de la Justice peut donner l'ordre à la Cour Suprême du Canada d'entendre un procès et c'est précisément ce qui est arrivé dans le cas insuité de Truscott. A notre connaissance, c'est d'ailleurs le seul cas du genre qui se soit produit. Il est aussi intéressant de constater que la Cour est finalement tombée d'accord avec le jugement précédemment rendu, soit un verdict de culpabilité décidé par le jury du procès original, et que pas un seul des neuf juges de la Cour Suprême n'a voulu exonorer Truscott.

Q. - Voudriez-vous régler un pari que j'ai fait avec un ami? Je soutiens que dans une cause criminelle vous devez nécessairement plaider coupable ou non coupable. Mon ami, lui, soutient que cela n'est pas nécessaire.

R. - Malheureusement, vous avez perdu votre pari! Après que le chef d'accusation a été lu, l'accusé peut: a) plaider coupable; b) plaider non coupable; c) plaider acquittement antérieur; d) plaider conviction antérieure; e) plaider le pardon; 6)refuser de plaider et 7) omettre de plaider. L'acquittement antérieur signifie que l'accusé a déjà comparu pour la même offense et a été acquitté. Conviction antérieure, de la même manière, signifie que l'accusé a déjà comparu pour la même offense et qu'il fut condamné. Plaider le pardon, cela veut dire que l'accusé a déjà été gracié par la Cour. Si l'accusé ne dit rien, refuse de plaider ou insiste pour faire une déclaration à ce stage des procédures ou encore si l'accusation en est une passible de peine de mort, le juge ordonnera alors d'enregistrer au dossier un plaidoyer de non culpabilité et le procès ou l'enquête préliminaire pourra alors commencer. Dans les cas de libel diffamatoire il y a aussi un plaidoyer spécial selon lequel la déclaration publiée est vraie et dans l'intérêt du public. Pour en revenir à votre pari, c'est bien dommage; espérons que la somme pariée n'était pas trop grande. Et puis, si cela peut vous consoler, vous pouvez légalement refuser de payer et votre ami ne pourra pas vous poursuivre!





Les dîners d'apparat à l'Elysée, résidence officielle du président de la République française, ne manquent pas d'étonner les hôtes par la rapidité et la précision du service. Il y a quelques années, un banquet dont la reine Juliana de Hollande était l'invitée d'honneur fut servi en 47 minutes.

La Sécurité Familiale souhaite BONNE FETE à ses membres suivants:

VENDREDI, 20 février
M. Léo Desfossés, Edmonton.
Mme Bernadette Huot, St-Albert.
Sr Marlene Bosch, c.s.c., Edmonton.

SAMEDI, 21 février
M. Richard Chartrand, Edmonton.
M. Jean Michaud, St-Vincent.
M. Albert Morin, Edmonton.
M. André Piquette, St-Vincent.
M. l'abbé Robert Poulin, Grand Centre.
M. Barney Weir, Duvernay.

DIMANCHE, 22 février
Sr Henriette Beaudoin, s.c.e., Zenon Parc
M. Narcisse Lamoureux, McLennan.

LUNDI, 23 février
Mme Yvette Blanchard, Edmonton.
M. Roland Dubuc, Vegreville.
M. Paul Emile Garant, St-Albert.
R.P. Louis-Joseph Giguère, o.m.i., Smith.
M. Clément Girard, Edmonton.
M. Léo Hurtubise, St-Paul.
M. Jacques Plante, Edmonton.
R.P. Clément Richer, o.m.i., Falher.

MARDI, 24 février
Mme Marthe Belliveau, St-Paul.
M. René Roy, Edmonton.
M. Lucien St-Gelais, Brosseau.

MERCREDI, 25 février
M. Georges Boisclair, Québec.
M. Arthur Cadieux, Lac-La-Biche.
M. Bernard Harvey, Québec.
M. Roger Royer, Beaumont.
Sr Gracia Lauzon, c.s.c., Fort Kent.
M. Aimé St-Laurent, Jean Côté.

JEUDI, 26 février
M. François Glasson, Edmonton.
Sr Jeannine Campeau, c.s.c., Ottawa.
Sr Thérèse Michaud, c.s.c., Maillardville.
Sr Marie Solange de Jésus, F.J., Edmonton.
M. Ernest St-Jean, St-Paul.

ANGOISSE...

Denise visite la Grèce, avec une amie. Elles s'arrêtent près des ruines d'un temple, pour prendre des photos.

-Mon Dieu, s'écrie-t-elle, on va voir l'auto sur les photographies.

-Et alors, demande l'amie tu as peur que cela fasse anachronique?

-Non, j'ai peur que mon mari s'imagine que j'ai renversé ces colonnes.

Le Chapelet à CHFA

19 - Paroisse St-Emile, Legal.
20 - Les employés de l'hôpital Sacré-Coeur, McLennan.
21 - M. et Mme Joseph Gratton, St-Paul.
23 - Conseil Grouard des C. de C., Falher.
24 - Radio-Edmonton Ltée.
25 - Paroisse Sacré-Coeur, Donnelly.
26 - Dames de Ste-Anne, paroisse Ste-Anne, Falher.
27 - Radio-Edmonton Ltée.
28 - Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.

Les Mots croisés du *franco-albertain*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2						■						
3					■						■	
4			■					■				
5						■					■	
6									■			
7		■						■				
8			■						■			
9					■		■			■		
10	■					■					■	
11				■				■				■
12												

HORIZONTAL -
1 - Mise en possession d'un fief, pl.
2 - Femme d'un roi - Etat digne de pitié.
3 - Te rendras - Lieux où l'on peut se mettre à couvert.
4 - Sud-Ouest - Lieu où l'on bat le grain - Durée qui s'écoule entre le coucher et le lever du soleil.
5 - Proportions de métal précieux qui entrent dans un alliage - Espace infini.
6 - Genre d'oiseau passereau des régions chaudes - Diminutif de Thomas.
7 - Autre épellation de Tyrol - Petite étendue d'eau dormante.
8 - Conjonction - Vallée de l'Argolide - Ecorce du chêne.
9 - Fête, mariage - Très Saint - Se suivent dans malter.
10 - Du verbe servir - De très petite taille.
11 - Condiment - Du verbe avoir - Animal têtu.
12 - Du verbe transformer.

VERTICAL -
1 - Propriété de disperser la lumière en rayons colorés - Saint.
2 - Huile volatile extraite de la fleur d'oranger - Se suivent dans roseraie.
3 - Par la voie de: - Camp, armée - Pron. dém.
4 - Reconnaître par un acte le nouveau tenancier.
5 - Pron. pers. - Rivière des Alpes - Accumulation d'objets mis les uns sur les autres.
6 - Altesse Royale - La Ville Eternelle - Instrument qui sert à égoutter les bouteilles.
7 - Dépourvu d'intelligence - Nouveau.
8 - Art de lancer - Préf. privatif - Lettre grecque.
9 - Etablissement industriel - Thaïlande.
10 - Ce qui résulte d'une action - Dans la rose des vents.
11 - Term. d'inf. - Qui appartient à la bouche - Term. d'inf.
12 - Manière d'apprécier.

SOLUTION EN PAGE 15

PLEINS FEUX SUR CHFA Du 19 au 25

SALUT LES COPAINS:

On l'aime Jean-François!... Il est si jeune de coeur... comme tous ses copains!... Mais pour le connaître davantage, écoutez donc "Salut les copains" tous les soirs, à 7 heures. Vous m'en direz des nouvelles.

*****

RANCH 680:

Une heure de musique et de chansons "western" vous est présentée au "Ranch" par le fringant "foreman"... Normand Fontaine. De plus, 3 prix fort intéressants sont tirés chaque semaine... sans compter le gros lot du mois de mai! Comment pouvez-vous participer?... Mais on vous le dira au "Ranch 680" tous les jours, à 3 heures.

*****

RECITAL DU RESEAU:

Jeudi le 19 février, à 11:30 P.M. le récital du réseau présente Donald Thompson, claveciniste, dans l'interprétation d'oeuvres de Froberger et de Bach.

*****

DOCUMENTS:

Hommages au poète français Robert Desnos grâce à de nombreux témoignages de personnalités du monde des arts et des lettres, vendredi le 20 février à 10:30, à l'émission "Documents".

Forum de Glendon, 1970...

LE CANADA APRES B & B

Pour la première fois au Canada, la possibilité sera offerte aux minorités linguistiques officielles, aux gouvernements et à la "majorité" de se rencontrer afin de discuter d'un des problèmes majeurs du pays: la survivance des minorités officielles.

En effet, les 1-2-3-4 octobre 1970, au Collège Glendon (Université York) de Toronto, se tiendra le quatrième Forum annuel de ce Collège, portant sur: "les Relations entre Majorité-Minorités, plus spécifiquement les relations entre les canadiens-français minoritaires dans neuf provinces et les anglophones minoritaires dans une, avec leur majorité respective.

Des délégués, environ 250, venant de tous les coins du pays et représentant les différents groupes minoritaires, se rencontreront à Glendon dans les cadres de ce colloque. Les Gouvernements seront présents ainsi que de nombreux spécialistes en la matière. Les étudiants et observateurs présents, seront en quelque sorte les voix du peuple, donc de la majorité.

Le rapport de la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme servira de base à cette étude.

Le Collège Glendon, seule institution bilingue et à caractère national au pays tient depuis trois and de tels colloques. Le premier portait sur "Québec année 8" et il a connu un immense succès. Il a été suivi de "Problèmes des Indiens au Canada" et de "Les Etudiants aux Barricades", une étude de la révolution étudiante dans le monde.

Cette année les organisateurs veulent obtenir un succès encore plus éclatant, à en juger par les appuis et les commentaires qui leurs sont déjà parvenus de par tout le Canada ils ont de bonnes raisons d'être plus qu'optimiste.

Pour ce qui est du financement du projet, les organisateurs comptent énormément sur la collaboration du Secrétariat d'Etat, sur celle de chacun des Gouvernements provinciaux.

Les 8 erreurs...

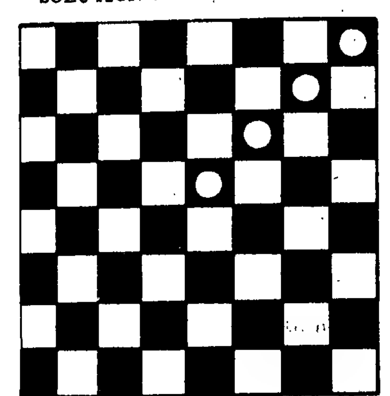
1. La robe de la dame est plus longue;
2. Un livre de plus sur l'étagère du milieu;
3. L'homme n'a plus de noeud papillon;
4. La plante est plus longue;
5. L'homme a des manches longues;
6. Décolleté du petit garçon;
7. Sur le cadre, la maison a disparu;
8. Les trous de la prise de courant.

FLAIRETOUT

Flairetout arrête Corneille Vol. Il l'a reconnu aux boutons de son veston. Ce sont des boutons à oeillets et pas à trous comme ceux du veston de Guillaume. Viau porte un chandail.

CASSE-TETE

SOLUTION A LA PAGE 15



Il n'y a plus que quatre pions sur cet échiquier. Pouvez-vous le partager en quatre parties identiques, contenant chacune un des pions?

PHOTO - STUDIO JEAN-GUY DALLAIRE

Photographie prise à l'issue de la dernière réunion du Conseil général de l'A.C.F.A. à Edmonton. On reconnaît de gauche à droite: 1ère rangée MM. Eugène Trottier, Raymond Péladeau (de l'Assurance-Vie Desjardins), Dr Roger Motut, Jacques Boucher, R.P. Jean Patoine et Gérard Bugeaud. Deuxième rangée, M. Louis-Joseph Laberge, Dr Jacques Bernier, Me Lucien Maynard, Mme Pierre Gariépy, M. Paul-Emile Bélanger (des Clubs Richelieu) et M. Evens Lavoie. Troisième rangée: MM. Hilaire Fortier, René Dallaire, Paul Chauvet, Paul Mahé, Jean-Maurice Olivier et Raymond Maisonneuve. Plusieurs autres membres du Conseil avaient dû quitter l'assemblée et n'apparaissent pas sur cette photo.

CAREME DE PARTAGE '70

Le développement -- nouveau nom de la Paix

En mars 1967, le pape Paul VI publiait sa lettre encyclique sur le "Développement des Peuples", Populorum Progressio, dans laquelle il citait que le problème majeur de notre siècle, le grand obstacle à la paix était l'écart grandissant entre les pays riches, particulièrement concentrés dans l'Atlantique Nord, et les pays pauvres d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

A l'heure actuelle, 20% de la population vit dans l'abondance alors que 80% est privé des biens essentiels à la vie. Des rapports récents indiquent que cet écart grandit toujours. Selon Barbara Ward, si la présente tendance continue, en l'an 2000, 10% de la population contrôlera 90% des ressources mondiales.

Consciente de l'élargissement de ce fossé, l'encyclique se termine par un appel urgent à l'action: "Car, si le développement est le nouveau nom de la paix, qui ne voudra pas y travailler de toutes ses forces. Oui, tous nous vous implorons d'entendre notre cri d'angoisse, au nom du Seigneur".

C'est pour répondre à cet appel à l'action que l'épiscopat canadien prit l'initiative de lancer l'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix avec la mission de promouvoir la coopération internationale par un programme d'éducation au Canada et le soutien de projets de développement socio-économique dans le Tiers-Monde.

Objectifs

1) Education -

Eveiller les Canadiens à leur responsabilité individuelle et collective envers les pauvres du monde entier. Préparer des programmes et du matériel éducatifs pour informer les Canadiens des problèmes réels du sous-développement:

a) Dans les régions en voie de développement v.g. les causes du sous-développement, les efforts des peuples du Tiers-Monde pour prendre en main leur destin, les valeurs de leur culture, etc.

b) Au Canada v.g. le volume et la quantité de l'aide, l'assistance financière ou technique, l'attitude du Gouvernement vis-à-vis les changements de structures économiques internationales, etc.

2) Programme d'aide au développement -

a) Dans son programme d'aide au développement, donner priorité aux projets s'attaquant aux causes du problème et encourageant la participation active de la population locale à son propre développement. Donner priorité aux projets d'équipement agricole, de creusage de puits, d'irrigation, de développement communautaire, de coopérativisme, d'éducation des adultes, etc. En 1969, "Développement et Paix" a soutenu 120 projets dans 45 pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine.

b) De plus, une certaine partie des fonds (20%) est retenue à des fins de secours d'urgence à l'occasion d'inondations, de famines, de guerres, etc. Il s'agit alors de secours direct sous forme de nourriture, de vêtements, d'abris et de médicaments.

M. Simon Solomon fut nommé maître de poste du premier bureau de poste de Saint-John's (T.-N.) ouvert en 1806.

*****

Vingt et un bureaux de poste se sont joints aux Postes canadiennes en 1871, après l'entrée du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest dans la Confédération.

La cigarette est cause certaine de l'augmentation du cancer

SAN FRANCISCO - Si au cours des dix dernières années les cas de cancer de la bouche chez les femmes de Californie ont doublé, c'est parce qu'elles s'adonnent de plus en plus au tabac, a déclaré au cours d'une conférence de presse, le Dr Sol Silverman Jr, qui effectue des recherches dans ce domaine pour le compte de l'Association des dentistes de Californie.

"La montée rapide du cancer de la bouche chez les femmes, affectant notamment le plancher buccal, ne peut être attribuée qu'à l'usage du tabac", a dit le Dr Silverman.

Directeur du départment de biologie buccale à l'école de dentisterie de l'Université de Californie, le Dr Silverman a présidé un comité de recherche de l'Association des dentistes, qui a effectué des recherches dans 43 hôpitaux de Californie.

A l'appui de sa thèse, il cite les chiffres publiés par le ministère de la Santé publique, lesquels indiquent que 40 p.c. des femmes américaines fument actuellement, contre 28 p.c. seulement il y a dix ans. Par contre, au cours de la même période, le pourcentage de fumeurs chez les hommes a baissé de 59 à 40 p.c.

Le cancer de la bouche fait chaque année 2,000 victimes en Californie dont les deux tiers sont des hommes et un tiers des femmes. Il y a dix ans on ne comptait que 1,600 cas annuellement, dont 80 p.c. d'hommes et 20 p.c. de femmes.

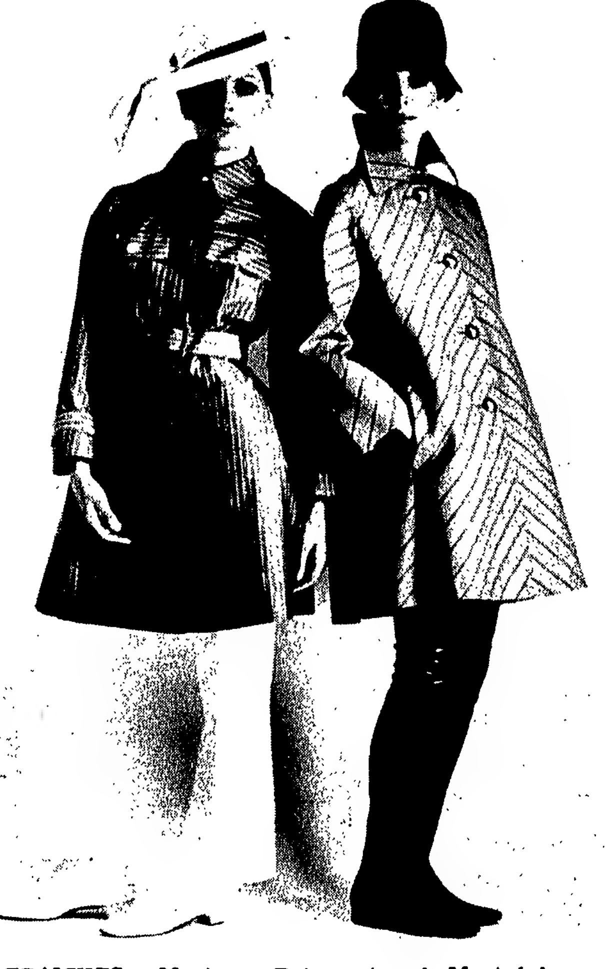
L'année dernière 659 patients sont morts en Californie du cancer de la bouche, a dit le Dr Silverman. Il n'a cependant pas précisé combien étaient des fumeurs.

Le cuir, étoile de cinéma

"Le Cuir C'est" - tel est le titre du plus récent film en couleurs de 16mm que le Centre du cuir du Canada vient de mettre en circulation pour être prêté à titre gratuit aux institutions scolaires et aux lignes de consommateurs.

Production de Marshall Taylor, ce film d'une durée de 13 1/2 minutes nous fait pénétrer à l'intérieur de certaines tanneries canadiennes - dont les noms ne sont pas divulgués - pour y voir comment, à travers un enchaînement de procédés fondés sur l'expérience des siècles et sur les découvertes modernes de la chimie et de la technologie, l'on parvient à créer des cuirs d'une extrême souplesse en une si grande variété de couleurs.

Le Centre du cuir dispose aussi d'une petite brochure illustrée, de 10 pages. (Le cuir dans notre vie), qui fourmille de détails passionnants sur l'histoire du cuir à travers les âges et jusqu'à nos jours, en passant par la fondation de la première tannerie du Québec, à Lévis en 1951. Film et brochure sont disponibles, au Centre du cuir, C.P. 182, Station H, Montréal 107.



RAYURES FRAICHES - Manteaux Rainmaster de Montréal, en nylon à rayures, le dernier cri 70. A gauche: mini-manteau, mini-rayures, façon chemisier sous patte, empiècement muni de boutons, ceinture assortie. A droite, mini virevoltant, la nouvelle allure du printemps.



LES COUVRE-TOUT - La mode-pluie 70 en nylon: un maxi et un ensemble midi-pantalon, signés Jeunes Créations de Montréal, A gauche, midi safari à poches; se porte seul ou assorti d'un pantalon imperméable. A droite, maxi-manteau à maxi-contrastes: cape militaire, pattes en ciré de nylon aux manches et aux poches.

Cure de beauté

Après les fêtes le budget est serré. Vous ne pouvez vous acheter des produits de beauté? Ne négligez pas votre peau pour autant, cherchez dans les fruits et les légumes les éléments nécessaires à la santé de votre épiderme.

Vous connaissez peut-être ces petits trucs? Mais, si vous les aviez oubliés...

* vos pores sont dilatés? Posez quelques fines rondelles de tomate. Attendez quinze minutes. Voici un astringent merveilleux:

Si votre peau est grasse: des tranches de concombres. Appliquez sur les parties huileuses;

* vos paupières sont enflées? Vos yeux pochés? De minces rondelles de pomme de terre, appliquées pendant dix minutes, atténuent cernes, dégonflent les paupières et reposent les yeux. A la condition que votre état de santé soit bon, vous constaterez un changement appréciable;

* vous voulez adoucir et éclaircir votre teint? Rien ne remplace l'eau de laitue. Faites bouillir de l'eau, jetez une pomme de laitue. Après deux ou trois minutes, fermez le feu et laissez dans l'eau au moins une demi-heure. Fermez bien le récipient dès que vous aurez ajouté la laitue. Pressez bien la laitue cuite. Coulez. Versez dans un flacon en verre. Laissez au réfrigérateur. Servez-vous en comme lotion tonifiante.

Passez un tampon humecté de cette eau pour vous rafraîchir, vivifiez votre épiderme. Utilisez-la aussi pour enlever à fond votre crème démaquillante. Vos pores seront propres et votre teint clair.

* connaissez-vous la purée de pêche cuite mélangée à du lait froid? Cette préparation à la fois nourrit et nettoie la peau. Faites cuire une pêche dans un peu d'eau, juste assez pour qu'elle devienne molle et se passe facilement au tamis. Prenez la purée et ajoutez la même quantité de lait froid. Etendez sur un coton ou une débarbouillette.

GRAPHOLOGIE

Quel aspect présente l'écriture du grand dramaturge anglais?

Cette écriture est remarquable par sa nervosité, sa mobilité, par le besoin d'ajouter entre les mots un trait ou un point inutile. Elle semble hâtive comme si le temps eût toujours manqué au poête dramatique. En revanche, les signatures, pleines ou en raccourci, sont magistrales.

Au fait, savez-vous combien il existe, dans le monde, de signatures de William Shakespeare? Il n'en existe que 6. Le "Grand Larousse Encyclopédique" nous apprend que Shakespeare signait ordinairement Shakespere et que son nom se trouve aussi orthographié Shakspeare ou Shakspere.



Le beau vison "Canada Majestic" saphir, servit à la confection de ce coquet manteau. Notez la versatilité du style, au col et aux manchettes.

Des fours qui se nettoient tout seuls, à prix modiques

Les fours auto-nettoyeurs semblent appelé à dominer le marché au cours des prochaines années, tout comme les réfrigérateurs sans givre l'ont déjà fait, prédit l'Association canadienne des consommateurs.

Dans un article réservé aux cuisinières électriques ou à gaz, la revue "Le Consommateur" de janvier-février rapporte qu'actuellement un four auto-nettoyeur coûte de $40 à $130 de plus qu'un four ordinaire.

Tout laisse croire que de plus en plus, le marché s'ouvrira à cet article de consommation qui a fait rêver les femmes depuis des centaines d'années.

Une maison d'appareils ménagers écrivait à propos de son propre procédé pyrolytique d'auto-nettoyage de ses fours que "plusieurs femmes ne peuvent pas y croire. Elles ne sont pas tellement au courant des opérations du nettoyage automatique et sont un peu sceptique. Une bonne part de leurs doutes vient du fait qu'elles n'ont pas suffisamment de renseignements au sujet des différentes méthodes de nettoyage, soit catalytique et pyrolytique".

Nettoyage pyrolytique -

"Ce nettoyage pyrolytique consiste à chauffer le four à des températures atteignant 900 degrés F. pendant deux heures, écrit l'ACC. Il faut parfois retirer un peu de cendre fine après le nettoyage. Une fermeture de sécurité empêche qu'on puisse ouvrir le four quand il est brûlant. Le nettoyage pyrolytique coûte de 5 à 9 cents, ce qui est beaucoup moins que le prix des produits chimiques utilisés pour le nettoyage habituel."

Les faits rapportés sont basés sur les recherches effectuées auprès de différents fours de diverses compagnies.

Pour sa part, la compagnie "General Electric" parlera de "sa" méthode pyrolytique, basée sur le principe de la décomposition de la saleté. "On règle le cadran du four à "nettoyage", un loquet verrouille automatiquement la porte, et la température s'élève à plus de 750 degrés.

La chaleur intense dissout la graisse et ne laisse qu'un peu de cendre pâle. Tout le procédé prend de "une demi-heure à trois heures" soutient la compagnie, "selon la quantité de saleté". Le CGE rapporte qu'il en coûte environ sept cents en électricité, chaque fois que l'on veut nettoyer son four.

Méthode catalytique -

D'après l'ACC, le nettoyage catalytique, qui n'est pas aussi répandu que le nettoyage pyrolytique, se déroule pendant la cuisson au four, et les graisses sont détruites chaque fois que la température du four dépasse 500 degrés F. "La réussite de l'opération dépend de la nature des revêtements de parois utilisés et les experts estiment que les nouveaux matériaux mis au point permettront l'extension du nettoyage catalytique à l'avenir".

Rares en effet sont les mets qui requièrent une chaleur aussi intense à la cuisson! Plusieurs températures normales de cuisson ne sont pas assez élevés pour permettre l'oxydation de la saleté et celle-ci s'accumule de fois en fois.

Comme cette méthode suppose un enduit contenant un catalyste pour abaisser la température à laquelle les aliments s'oxyderont, il arrive que l'enduit rend les parois plus poreuses et les éclaboussures s'étendent plus que normalement. Le récurage à la main est souvent nécessaire.

"Le four catalytique ne nettoie que les parties enduites, dans bien des cas, uniquement les parois et le fond du four", déclare la CGE. Il reste donc les grilles, le gril, les réflecteurs des éléments de surface, etc. à nettoyer à la main.

"Entre parents et adolescents", un livre passionnant pour les éducateurs

Traduit de l'américain par Mme Odile Wertheimer, l'ouvrage du célèbre Dr Haim G. Ginott, psychologue, intitulé "Entre parents et adolescents" vient d'être publié chez Laffont. On se souvient que cet ouvrage a connu un succès de librairie aux Etats-Unis, il y a deux ans.

L'ouvrage du Dr Ginott apporte des solutions claires et de simple bon sens aux problèmes de l'adolescence: révolte contre l'autorité, conflits et crises, recherche d'une identité et d'une autonomie contestée par les parents. Tous les problèmes sont abordés: l'éveil sexuel et ses perturbations, les copains, la drogues, etc. "En tant que parents, nous avons besoin qu'ils aient besoin de nous: leur besoin, c'est précisément de ne pas avoir besoin de nous. D'où l'inévitable conflit", selon l'auteur.

Cet ouvrage tente de répondre aux multiples questions qui angoissent les parents:

- Comment aider, lorsque l'aide est repoussée ou ressentie comme une intrusion?
- Comment conseiller ou guider, lorsque le conseil est refusé et apparaît comme suspect?
- Comment "dialoguer" et communiquer, lorsque la plus simple marque d'attention est considérée comme indiscrète ou hostile?...

Le Docteur Ginott répond pour vous, en vous aidant de toute une vie d'expérience consacrée à l'enfant et à l'adolescent, tant à l'Université Adelph où il enseigne la psychologie, qu'au sein de l'UNESCO, qui se l'est attaché comme expert. Ces quelques maximes suivantes en sont des exemples:

- Ne vivez pas pour lui.
- N'ayez pas toujours peur pour lui.
- N'exercez sur lui aucun chantage.
- N'exigez pas sa gratitude.
- Ne soyez pas indiscret.
- Ne lui faites pas de sermons.
- Ne prophétisez pas.
- Ne parlez pas de lui en sa présence.
- Ne le dévalorisez pas à ses propres yeux.
- N'oubliez pas qu'un adolescent apprend ce qu'il vit et qu'il est le fruit de ses expériences... non des vôtres!

Semaine du consommateur

OTTAWA - Dans un énoncé appuyant le concept de "La semaine du consommateur au Canada" qui aura lieu cette année du 1er au 7 mars, le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a émis le message suivant:

"Je suis heureux de saluer les membres de l'Association des consommateurs du Canada.

La protection des consommateurs exige également que le public soit bien informé, et l'apport de votre association à la réalisation de cet objectif s'est révélé extrêmement précieux.

La collaboration d'organismes comme le vôtre a permis au ministère de la Consommation et des Corporations d'appliquer des mesures législatives dont le consommateur canadien a grandement profité.

A tous les membres de l'Association des consommateurs du Canada, j'adresse donc mes félicitations et mes meilleurs voeux de succès à l'occasion de la Semaine des consommateurs."

La couture française n'est plus dans le vent

Les Français dictent-ils encore la mode aux femmes? Après la publication au jour le jour des créations 70 des couturiers parisiens, on est en droit de se poser la question. En fait, les photos nous apportent des modèles ennuyeux, sans grâce, démodés avant d'avoir vu le jour.

Et bien peu de femmes se plieront aux dictées de ces grands manitous de la couture française.

Même Courrèges aurait vieilli et présente une mode toute faite de gadgets: des tissus tout plastique, des couleurs criardes, des pastilles géantes, des hublots indiscrets et des soutien-gorge réduits à de simples lanières sans compter les lunettes de soleil empruntées aux personnages de dessins animés.

Ce sont peut-être les femmes de la haute couture, Madeline de Rauch et Chanel qui ont le mieux compris les autres femmes et qui présentent cette année, une mode plus jolie. Les ensembles sont classiques, stricts, un peu masculins, il est vrai, mais pratiques. Quant à la longueur, on conserve la mini-jupe le jour mais après cinq heures, la maxi rentre dans la ronde.

Depuis quand joue-t-on au golf?

Ce jeu fut d'abord pratiqué en Ecosse au XVe siècle. Il y devint rapidement le sport national.

On peut citer, pour appuyer cette affirmation, un document précis... et quelque peu inattendu! Il s'agit d'un acte du parlement du roi Jacques II, daté du mois de mars 1457, interdisant de jouer au golf, car cela nuisait... à l'entraînement militaire.

Evénements

Le Théâtre français d'Edmonton présentera "Boeing-Boeing" à l'Auditorium du Collège St-Jean les 13, 14, 15, 20 et 21 mars.

La même pièce sera subséquemment présentée à Falher, Bonnyville et St-Paul.

Opinions et nouvelles

par l'Association des Consommateurs du Canada

Ce sont quelquefois les petites choses qui comptent. En choisissant de façon vigilante les produits alimentaires, le consommateur peut éviter le gaspillage provoqué par la nourriture qui se gâte. Il peut éviter aussi malaises et maladies et bâtir, en gardant l'oeil bien ouvert, un foyer sain et heureux! Et là, ce sont les petites choses qui ont une grande importance!

Une règle fondamentale à suivre lorsqu'il s'agit de denrées périssables est de conserver tout produit frais à une température au-dessous de 40 degrés Fahrenheit et tout produit congelé à une température au-dessous de zéro. La vie bactérienne se développe à partir de 40 degrés Fahrenheit environ. Les bactéries se multiplient à la température ambiante et sont par contre presque complètement endormies à la température de congélation.

Par les inspections fédérales et provinciales, les règlements protègent le consommateur, mais une fois un produit acheté par ce dernier, c'est à lui de faire en sorte que tout gaspillage soit évité.

Achetez votre viande fraîche, votre volaille et votre charcuterie dans des magasins dont les étalages sont propres et réfrigérés. La propreté - et cela inclue l'absence de poussière sur les rayons, de déchets sur le plancher, d'emballages déchirés et d'étalages qui dégouttent - indique la façon dont la marchandise est traitée dans ce magasin.

Refusez d'acheter un produit dont l'emballage - que ce soit une feuille de plastique ou un emballage fait par le vide - est déchiré ou troué.

Si vous achetez de la viande congelée, pressez sur le morceau que vous choisissez avec votre pouce et ne le prenez que si toute la surface du morceau est bien congelée.

A la caisse, demandez un emballage séparé en sacs doubles pour tous les produits congelés, ou encore un emballage spécial pour aliments congelés.

Vous ne pourrez guère soutenir une réclamation pour des produits alimentaires gâtés si, après les avoir achetés réfrigérés ou congelés vous les laissez plusieurs heures dans votre voiture avant de les mettre dans votre réfrigérateur. Ne vous préparez pas des ennuis. Si vous ne pouvez pas rentrer directement chez vous après vos emplètes, prenez avec vous votre boîte de pique-nique isolante et placez-y les articles congelés et réfrigérés.

En arrivant chez vous mettez rapidement les aliments congelés dans le congélateur et la viande et la volaille fraîches dans la partie la plus froide du réfrigérateur (les rayons inférieurs). Enlevez ou desserrez l'emballage de la viande et de la volaille fraîches: une bonne circulation d'air et un certain assèchement de la surface retarde le développement des bactéries.

L'achat de vos produits alimentaires n'est pas terminé tant que vous n'avez pas rangé soigneusement ce que vous avez acheté. Il faut quelquefois nettoyer et parer certains aliments, protéger d'autres produits de la lumière, de l'humidité et de la contamination; il faut conserver tous les aliments à une température adéquate. La valeur des aliments, leur goût et leur consistance, aussi bien que leur aspect général sont maintenus grâce à un emmagasinage approprié.

Si vous avez des questions à poser au sujet des aliments congelés, écrivez à l'Association des Consommateurs du Canada, 100 Gloucester, Ottawa 4.

Premier lieutenant-gouverneur d'origine ukrainienne

REGINA - Le Dr Stephen Worobetz, un chirurgien de la Saskatchewan, est devenu, le premier lieutenant-gouverneur canadien d'origine ukrainienne.

Le Dr Worobetz est âgé de 55 ans et il est originaire de Krydor, en Saskatchewan.

Le premier ministre de la province, M. Ross Thatcher, a souligné que le choix du premier ministre Trudeau rendait hommage à tous les Canadiens d'origine ukrainienne.

L'âge n'a pas ralenti Gordie Howe mais l'arthrite pourrait le faire

DETROIT - Si l'âge n'a pas réussi à ralentir Gordie Howe, des Red Wings de Detroit, l'arthrite pourrait bien le faire.

Howe, qui en est à sa 24e saison dans la LNH à 42 ans, est victime de ce malaise à la main gauche qui est enflée du poignet aux jointures.

"Le mal s'aggrave depuis les trois ou quatre dernières années, à tel point que je ne suis plus capable d'exécuter les jeux que j'avais l'habitude de compléter parce que je perds des force."

Son état pourrait bien expliquer le fait que Howe, possédant un des meilleurs lancers des poignets depuis des années, ait recours parfois aux lancers frappés. De plus, il n'est plus parmi les 10 meilleurs compteurs pour la première fois depuis nombre d'années.

Mais Howe ne croit pas que l'arthrite abrège sa carrière.

"Je jouerai aussi longtemps que mes jambes tiendront le coup, car c'est une bonne façon de gagner sa vie", a ajouté Howe.

En raison de sa versatilité, Howe pourrait bien devenir le premier joueur dans l'histoire du hockey à lancer sans bâton.

Il a récemment pris part à sa 21e partie d'Etoiles, record approché par personne.

Il a été champion-compteur à six reprises, un autre record, en plus d'être choisi le joueur le plus utile à six reprises également, un autre record.

Enfin, il a évolué pendant un plus grand nombre de saisons que quiconque, a récolté le plus grand nombre de buts et d'aides, et a participé à un plus grand nombre de matches que qui que ce soit.

Un jour, une lettre adressée à M. Hockey, U.S.A. est parvenue au bureau des Red Wings à Détroit.

"Au fait, j'ai encore cette lettre, a révélé Howe. Elle a été délivrée ici à l'Olympia."

"Les Stampeders ne sont pas si riches"

CALGARY - Les directeurs des Stampeders de Calgary sont prévoyants.

Ils ont fait un profit de $82,811 en 1969, mais le gérant général Rogers Lehew a déclaré lors de la réunion annuelle de l'équipe qu'il faudrait économiser en 1970.

Lehew a fait remarquer que l'équipe ne réalisait qu'un profit très négligeable avec les opérations strictement de football, et ce, en dépit d'une assistance presque maximale à chaque match des Stampeders à Calgary.

Il a ajouté que les joueurs seraient plus exigeants la saison prochaine, et qu'il faudrait effectuer certains changements si l'on voulait continuer de présenter un bilan positif. Il n'a pas voulu commenter sur ces "changements futurs", mais il n'a pas exclu la possibilité d'une hausse des prix d'entrée.

"Nous ne pouvons certes opérer comme les équipes américaines, a-t-il dit. Seulement 8 p.c. de nos revenus viennent de la télévision, et c'est là la différence principale. Il paraît qu'une équipe aux USA peut se permettre d'évoluer devant des grandins vides pendant une saison complète, tellement les droits de télévision représentent une forte somme pour elle."

M. Sharp à Paris?

PARIS - Le ministre des affaires extérieures du Canada, M. Mitchell Sharp se rendrait à Paris, au printemps, vraisemblablement au mois de mai. Selon les sources diplomatiques qui ont fait part de ce projet, cette visite marquerait la fin d'une longue période de relations tendues entre la France et le Canada.

On fait remarquer à ce sujet qu'aucun ministre canadien des affaires extérieures n'a visité la France depuis juillet 1967, date à laquelle le général de Gaulle prononça la phrase controversée: "Vive le Québec libre".

Depuis qu'il a succédé au général de Gaulle, le président Georges Pompidou aurait cherché à assouplir les relations de son pays avec le Canada sans toutefois renoncer aux relations spéciales entretenues avec le Québec.

CHFA - 680kcs CBXY - 1490kcs

HORAIRE

EN VIGUEUR JUSQU'EN AVRIL -

Le dimanche

- 6:55 - Ouverture
- 7:00 - Radio-journal
- 7:05 - Le livre par excellence
- 8:00 - La foi vivifiante
- 8:15 - Le chant joyeux
- 8:30 - Prog. en cri
- 9:00 - Prog. italien
- 11:00 - Messe dominicale
- 12:00 - Musique en dînant
- 12:15 - Nouvelles
- 12:25 - Sports
- 12:30 - Kiosque à musique
- 1:00 - Crescendo
- 3:30 - Chants de grâce
- 4:00 - Radio-journal
- 4:05 - La bourse et la vie
- 4:30 - Mille et une notes
- 5:00 - Formule J
- 6:30 - Cabaret du soir qui penche
- 8:30 - Radio-journal et sports
- 8:40 - Sérénade
- 9:00 - Father Justin Rosary Hour
- 10:00 - Prog. ukrainien
- 10:30 - Romance et musique
- 12:00 - Nouvelles, sports et Météo
- 12:05 - Méditation
- 12:07 - Fin des émissions

Du lundi au vendredi

- 6:55 - Ouverture
- 7:00 - Nouvelles
- 7:03 - Sports et Météo
- 7:05 - Radio-Réveil
- 7:30 - Nouvelles
- 7:35 - Radio-Réveil
- 8:00 - Nouvelles
- 8:10 - Sports
- 8:15 - Méditations
- 8:20 - Radio-Réveil
- 8:28 - Nouvelles
- 8:30 - Radio-Réveil
- 9:00 - Nouvelles
- 9:04 - Le Père Legault écoute
- 9:30 - Les joyeux troubadours
- 10:00 - Nouvelles
- 10:03 - Place aux femmes
- 11:00 - Le monde maintenant
- 11:30 - Au gré du vent
- 12:00 - Décou à la une
- 1:00 - S'il vous plaît
- 2:45 - Chansonnettes
- 3:00 - Ranch 680
- 4:00 - De tous les coins du monde
- 4:20 - Sports
- 4:25 - Micheline et compagnie
- 5:00 - Nouvelles
- 5:05 - Micheline et compagnie
- 6:00 - Présent
- 6:30 - Chapelet
- 6:45 - Un homme vous écoute
- 7:00 - Salut les copains
- 8:30 - Radio-journal
- 8:40 - Présent écoute
- 9:00 - Selon le jour

Changements quotidiens

LUNDI -
- 9:00 - Prog. ukrainien
- 10:30 - Nouvelles
- 10:33 - Sur toutes les scènes du monde
- 12:00 - Nouvelles de Radio-ouest
- 00:05 - Méditations
- 00:07 - Fin des émissions

MARDI -
- 9:00 - Sérénade
- 10:00 - Radio-journal
- 10:03 - Des livres et des hommes
- 10:30 - Orchestre symphonique

MERCREDI -
- 9:00 - Sérénade
- 10:00 - Radio-journal
- 10:03 - Mercredis de la musique

JEUDI -
- 9:00 - Prog. italien
- 9:30 - Sérénade
- 10:00 - Nouvelles
- 10:03 - Eloges
- 10:30 - Expérience des autres
- 11:30 - Horizons

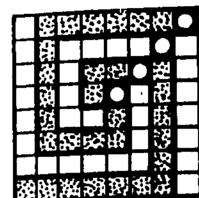
VENDREDI -
- 9:00 - Prog. allemand
- 10:30 - Documents
- 11:30 - Récital du réseau

Le samedi

- 6:55 - Ouverture
- 7:00 - Nouvelles
- 7:03 - Sports et météo
- 7:05 - Musique en tête
- 7:30 - Nouvelles
- 7:35 - Musique en tête
- 8:00 - Nouvelles
- 8:05 - Sports
- 8:10 - Méditations
- 8:15 - Aujourd'hui dans l'histoire
- 8:28 - Nouvelles
- 8:30 - Musique en tête
- 9:00 - Nouvelles
- 9:05 - Musique en tête
- 9:30 - Tel quel
- 11:00 - Radio-journal
- 11:15 - Radio-Bambino
- 11:35 - Tante Lucille
- 12:05 - Musique en dînant
- 12:15 - Nouvelles
- 12:25 - Sports
- 12:30 - Kiosque à musique
- 2:00 - Au temps du 78
- 3:00 - Ranch 680
- 4:00 - Radio-journal
- 4:10 - A votre service
- 4:30 - Les chansonniers sont là
- 5:30 - Temps libre
- 6:00 - Nouvelles
- 6:05 - Une vedette et ses chansons
- 6:30 - Chapelet
- 6:45 - Votre choix
- 7:00 - Samedi jeunesse
- 8:30 - Radio-journal
- 8:40 - J'ai tant dansé
- 9:10 - Jazz en liberté
- 10:00 - Nouvelles
- 10:03 - Salut les copains
- 11:03 - Surprise party
- 12:00 - Nouvelles de Radio-ouest
- 12:05 - Méditation
- 12:07 - Fin des émissions

ES CHOSES QUI ARRIVENT...
Un immense cow-boy entre ns un saloon, commande un lisky, le boit, puis prend une aise, la casse sur son genou part sans rien payer.
Un deuxième cow-boy, nette- ent moins grand, entre dans même saloon, commande un uble whisky, le boit, puis prend e chaise, la casse sur son ge- u et part sans rien payer.
Un troisième cow-boy, encore oins grand, entre dans le mê- e saloon, commande un triple lisky, le boit, puis prend une aise et se casse le genou.

ASSE-TETE



IOTS CROISÉS



VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Vous aurez d'excellents contacts avec des personnes très compétentes, profitez-en. Montrez-vous plus poli avec votre parenté. Reposez-vous et n'abusez pas d'alcool.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Prenez en mains la direction de vos affaires. Acceptez des conseils de gens expérimentés. Ne vous laissez entraîner dans des difficultés par une personne aimée. Un examen médical complet vous aidera.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Evitez les dettes et les contrats à longs termes. Une rencontre vous surprendra, soyez très discret. Ne consacrez pas trop de temps à une personne aimée. Reposez-vous.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Surveillez vos opérations commerciales; mais n'essayez pas de trop grands changements. Montrez votre appréciation sur le plan sentimental. Il faut manger pour vivre et non le contraire.

LION du 23 juillet au 23 août

Réfléchissez beaucoup aux conséquences d'un acte qu'on vous demande de poser. Ne vous laissez pas entraîner dans une querelle familiale. Dormez à des heures régulières.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Evitez les discussions d'affaires avec de nouveaux associés. Ne permettez pas à des employés de trop grandes familiarités. Soyez poli avec votre famille. Détendez-vous.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.



Vous vous disputez avec un associé et un ami; réglez vos affaires tendues aimablement. Relations tendues avec une personne jalouse. Faites un spécial pour suivre un examen médical.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Consacrez plus de temps à une opération importante que vous avez commencé. Ne changez pas d'amis si fréquemment. Vous devriez vous reposer davantage, et n'abusez pas de votre santé.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.



Ne vous fiez pas aux apparences, et ne concluez pas un marché important à la première rencontre. Méfiez-vous des personnes trop séduisantes. Attention surtout à vos sautes d'humeur. Respectez vôtre famille. Pas trop d'exercices violents.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.



Faites preuve de fermeté dans vos décisions. Ne vous laissez pas influencer par le premier venu. Pas d'arguments avec vos parents. Vous avez grand besoin de repos, détendez-vous.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.



Profitez de la chance que l'on vous offre. Ne laissez pas de proches parents déranger votre vie privée. Agissez avec diplomatie. Surveillez votre régime et pas d'abus.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

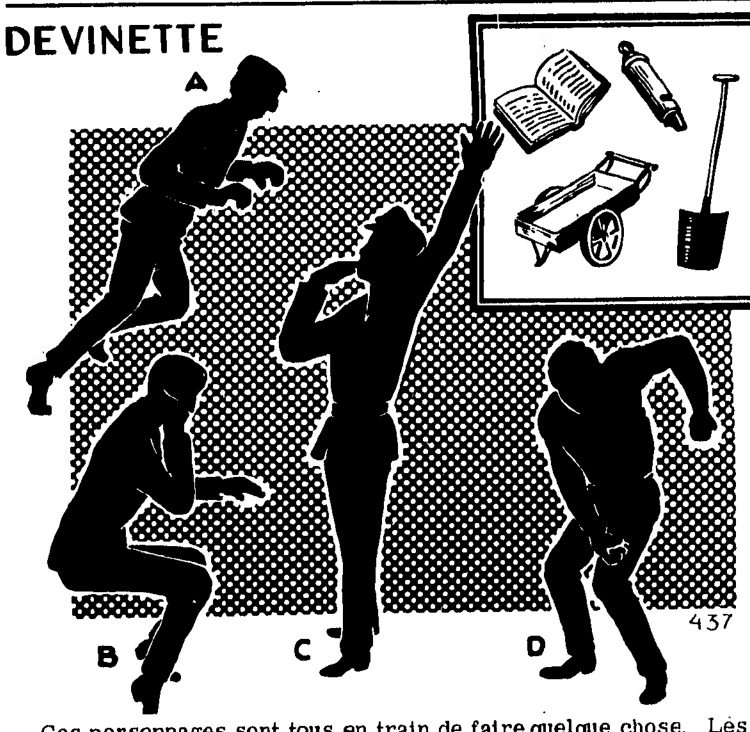
N'oubliez pas d'imposer votre autorité et ne vous laissez pas influencer par des amis. Une réconciliation avec votre famille. Eloignez-vous de l'alcool, demeurez sobre.

"LES HUIT ERREURS"



SOLUTION P. II

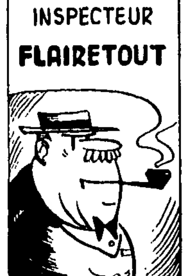
DEVINETTE



Ces personnages sont tous en train de faire quelque chose. Lès objets dont ils se servent ont été dessinés en haut, à droite. A vous d'indiquer maintenant qui se sert de quoi!

SOLUTION: A pousse une charrette à bras; B est en train de lire un livre; C est un agent de police qui siffle avec son sifflet et D est en train de bêcher.

CARTES D'AFFAIRES

















Solution: page 11

Enquête dans 11 villes canadiennes

En 69, l'alimentation et les soins médicaux ont coûté moins cher à Montréal qu'ailleurs

OTTAWA - Le prix des aliments a atteint l'an dernier son point le plus bas à Montréal et Toronto et son point le plus haut à Saint-Jean, T.-N., selon une étude menée dans 11 villes canadiennes par le Bureau fédéral de la statistique.

Les résultats de cette étude montrent également que les dépenses d'entretien ménager ont atteint leur niveau le plus bas dans les Prairies. C'est à Toronto que les prix des vêtements ont été le moins élevés et à Charlottetown et Montréal que les soins médicaux ont coûté le moins cher.

D'autre part, il en coûte moins à Edmonton qu'ailleurs pour boire, fumer et se transporter.

L'enquête a établi en mai une série d'indices des prix à la consommation selon sept grandes catégories, d'après une base de 100 points fixée à Winnipeg.

Ce système d'évaluation, analogue à celui qui a été utilisé pour les études faites en 1965 et 1968, donne une idée du coût de la vie dans les diverses régions canadiennes, bien que le BFS ne possède pas de chiffres pour certaines catégories dans la région de l'Atlantique.

Ainsi l'indice de l'alimentation donne à Saint-Jean le taux le plus élevé avec 108 points, soit 8 p.c. de plus que l'indice à Winnipeg fixé à 100.

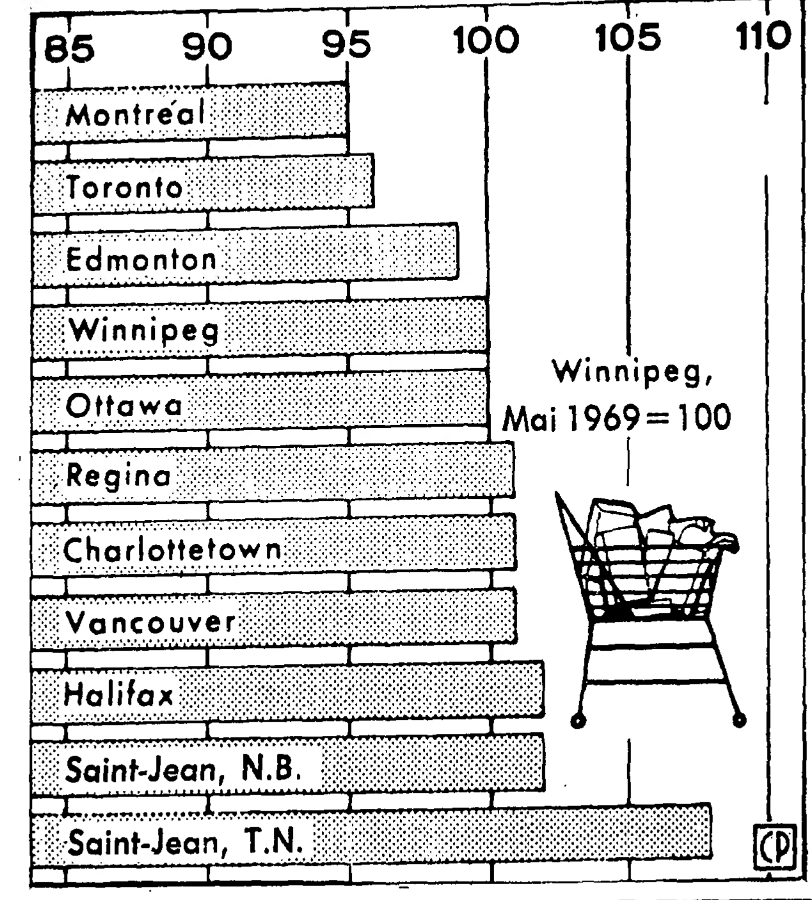
C'est à Montréal que l'alimentation était la moins coûteuse, c'est-à-dire qu'un client d'un magasin d'alimentation de la métropole dépense 5 p. 100 de moins qu'un citoyen de Winnipeg et 12 p. 100 de moins qu'un client de Saint-Jean, T.-N., pour les mêmes articles d'épicerie.

L'indice alimentaire était de 96 à Toronto, 99 à Edmonton, 100 à Ottawa et Winnipeg, 101 à Charlottetown et 102 à Halifax et Saint-Jean, N.-B.

Dans le coût d'entretien ménager, Charlottetown est la ville la plus chère. Cette catégorie comprend les meubles, services et accessoires de maison. Il n'existe pas d'indice du genre à Saint-Jean, T.-N. et à Saint-Jean, N.-B.

Le même indice s'est établi à 112 à Halifax et Vancouver, à 110 à Montréal, à 106 à Toronto et Ottawa et à 100 à Winnipeg, Regina et Edmonton.

L'indice des vêtements a donné 96 points à Toronto, 98 à Edmonton, et 99 à Montréal et Ottawa. Halifax était égale à Winnipeg avec 100, Vancouver a enregistré 101 et Regina et Charlottetown 102 chacune.



L'indice des transports, qui couvre aussi bien les transports publics que les dépenses de voitures a donné 99 points à Edmonton et 109 à Montréal. Entre ces deux extrêmes, Halifax a enregistré 103, Toronto 102, Vancouver et Ottawa 101 chacune et Winnipeg et Regina 100 chacune.

Dans les soins personnels et médicaux, l'indice a donné 107 points à Vancouver, 106 à Edmonton, 101 à Regina et Ottawa, 100 à Toronto et Winnipeg, 98 à Halifax, 91 à Montréal et 90 à Charlottetown.

Pour les loisirs, Montréal est la ville la plus coûteuse avec 108 points et Regina la moins chère avec 98. Pour le tabac et les alcools, Saint-Jean, T.-N. remporte la palme avec 123 points et Edmonton avec 89.

Selon un autre système d'indices, qui détermine les variations des coûts d'une ville à l'autre, l'indice a monté de 26.1 à Toronto depuis 1961, à Ottawa et Winnipeg de 25.4, à Edmonton - Calgary de 23.2, à Montréal de 22.6, à Halifax à 22, à Saint-Jean, N.-B. de 21.5, à Saskatoon-Regina de 21.3, à Vancouver de 20.1 et à Saint-Jean, T.-N. de 20.



Aux grands maux les grands remèdes! Quand la glace a 15 pouces d'épaisseur et que l'on doive tout de même patrouiller le lac pour voir ce qui s'y passe, il faut trouver moyen d'y arriver. D'où la naissance de ce hors-bord un peu spécial qui fait avancer la chaloupe du constable en "piquant" la glace. Il nous semble cependant qu'il eût été autrement plus simple de se servir d'une moto-neige!

Le CRTC exigera plus...

(suite de la page 1)

Le projet prévoit, en premier lieu, une augmentation du nombre d'émissions canadiennes à la télévision. Dès septembre prochain, la Société Radio-Canada devra consacrer aux émissions canadiennes au moins 60% de son horaire entre 6 heures et minuit et notamment aux heures de pointe entre 18 heures 30 et 23 heures 30. Cette mesure devrait avoir pour effet d'accroître de trois heures par semaine le temps réservé aux émissions canadiennes.

Les postes privés auront jusqu'en septembre 1971 pour se plier aux mêmes exigences mais ils devront avoir franchi une étape intermédiaire dès l'automne de cette année. La proportion d'émissions canadiennes devra dès lors atteindre 50%. Les stations privées auront ainsi accru en 1971 de 7 heures et demie par semaine le temps consacré aux émissions canadiennes au total et de 40% en soirée.

En outre, en vue d'assurer que la télévision présente des émissions étrangères en provenance du plus grand nombre de pays possible, le CRTC propose une limitation de 30% à l'importation d'émissions en provenance d'un même pays. En pratique cette restriction vise surtout les émissions américaines. Aux fins de cet article du règlement prévu, la limite de 30% s'applique à la programmation dans son ensemble y compris les émissions d'affaires publiques.

Du côté de la radio, on observe un autre changement majeur. Désormais, si le règlement est adopté, la musique canadienne devra occuper 30% du temps consacré à la musique, entre 7 heures et 23 heures. Pour être considérée comme canadienne, l'oeuvre inscrite au programme devra répondre à au moins une des quatre conditions suivantes:

1) l'oeuvre instrumentale ou vocale (ou les deux à la fois) est interprétée par un Canadien;
2) la musique a été composée par un Canadien;
3) les paroles ont été écrites par un Canadien;
4) l'enregistrement a été fait au Canada.

En octobre 1971, les stations devront répondre à au moins deux de ces conditions.

D'autres changements importants concernent la publicité. Considérant d'une part l'intérêt accru pour les nouvelles et les affaires publiques et l'augmentation du nombre d'émissions consacrées à cette fin, le CRTC en vue d'encourager l'évolution en cours désire, selon M. Juneau, reconnaître le besoin de revenus additionnels pour financer cette forme de service public. Il se propose, en conséquence, de permettre aux radiodiffuseurs de passer des annonces au cours des bulletins de nouvelles.

Cependant, le CRTC assujettira cette permission à une double condition restrictive. Les annonces devront être clairement identifiées. L'annonceur du message commercial devra différer du lecteur de bulletins de nouvelles. En outre, l'émission ne devra être interrompue qu'une seule fois toutes les dix minutes par un message publicitaire n'excédant pas deux minutes. Aucun bulletin enfin ne devra être coupé en deux par l'annonce.

D'une façon plus générale, les message publicitaires ne devront pas si le règlement est adopté, occuper désormais plus de 12 minutes à chaque heure.

Seront à cette fin considérés comme messages publicitaires, non seulement les annonces proprement dites mais également les messages visant à annoncer les programmes ou la station, sauf messages d'intérêt public et les messages visant à annoncer les programmes ou la station, sauf les signaux indicatifs du poste ou du réseau.

Information Canada sera créé le 1er avril

OTTAWA - Le premier ministre a annoncé aux Communes la création d'"Information Canada" à compter du 1er avril.

Rappelons que le rapport du Groupe de travail sur l'information gouvernementale publié en novembre, avait recommandé que "soit créé à l'intérieur d'un ministère existant un organisme central de production, de services et de consultation appelé Information Canada (ayant) pour mission de faciliter et de coordonner l'information dans ses aspects techniques et administratifs, au Canada et à l'étranger, et (...) chargé de certaines activités aujourd'hui négligées ou échappant à la compétence des ministères pris individuellement".

M. Trudeau a déclaré à la Chambre que M. Robert Stanbury, ministre sans portefeuille, sera reponsable de la création et de la mise en marche d'Information Canada. Le premier ministre a ajouté que le coût du nouvel organisme pour l'exercice 1970-71 sera d'environ $1,000,000, à l'exclusion des crédits déjà prévus pour les services d'information des autres ministères. Si l'on ajoute les budgets des services qui seront regroupés sous la direction d'Information Canada, le budget total du nouvel organisme sera d'environ $7,250,000.

"Modeste service, d'information", a dit M. Trudeau, Information Canada aura un personnel inférieur à 150 personnes dont 25 agents d'information appelés à s'occuper de questions qui débordent les attributions ordinaires de chacun des ministères fédéraux.

Le gouvernement donne suite à 15 des 17 principales recommandations du groupe de travail. Il écarte pour l'instant la recommandation No 10 portant qu'Information Canada "soit investi des fonctions de défenseur du public en ce qui concerne l'accès à l'information fédérale et à l'obtention de réponses rapides aux demandes de renseignements des citoyens".

Ce rôle, estime M. Trudeau, incombe plutôt au Parlement.

Le gouvernement écarte aussi, du moins pour l'instant la recommandation No 12 portant que "des bureaux d'Information Canada soient établis progressivement dans chacune des principales régions pour renforcer, coordonner et favoriser l'information réciproque sur les programmes fédéraux entre les régions et Ottawa".

"Le gouvernement, a dit M. Trudeau, est sympathique envers cette proposition mais estime qu'elle exige une étude plus poussée".

L'organisme comprendra quatre divisions: planification et recherche; préparation et diffusion de l'information; sondage de l'opinion et publication des résultats; administration.